

N° 10 - 15 JANVIER 1975

74 - 75

UNEF. Inform

UNEF - 1, rue de Provence - 75009 PARIS

Tél. 523-38-93
523-22-08

Edité par la Coopérative des Etudiants de France

UNEF-INFORM N°10

PUBLICATION BI - MENSUELLE D'INFORMATIONS SYNDICALES .

EDITE par le BUREAU NATIONAL de l'UNION NATIONAL des ETUDIANTS de FRANCE (UNEF)

UNEF siège national (provisoire) 1 rue de Provence 75004 PARIS

Téléphones : 523.38.93 & 523.22.08

DIRECTEUR - GERANT : René MAURICE

REDACTEUR EN CHEF : Pierre LUCIENS

SOMMAIRE

- Editorial
- Calendrier UNEF
- Contribution à l'analyse de la politique du Secrétariat d'Etat aux Universités
- Histoire de l'UNEF : de la résistance à la charte de GRENOBLE
- Dossier : les élections universitaires : les premiers succès
- Soldats : le procès des trois de Draguignan
- L'UNEF communique
- Revue de presse

EDITORIAL

UNEF INFORM reparait !

Après une interruption de plusieurs mois, l'organe national de l'UNEF sera à nouveau à la disposition de l'ensemble de nos A.G.E. et de nos Comités d'Action.

La cessation de parution au cours du dernier trimestre résulte de l'impossibilité d'envoyer régulièrement UNEF INFORM à l'ensemble des abonnés de fait de la grève des postes.

La nouvelle formule parue l'an dernier, va donc être poursuivie. Il s'agit là, d'un effort financier important. Les hausses des prix du papier (80 % en un an), nous contraignent à diminuer la présentation, l'abonnement annuel, passant de 25 francs à 30 francs.

En contre-partie, le tirage sera augmenté, permettant ainsi une vente au numéro hors abonnement.

UNEF INFORM a reçu, l'an passé, un très bon accueil, parmi nos adhérents, témoignant du besoin d'un lien national permanent.

C'est aussi un instrument indispensable pour notre bataille syndicale.

Il permettra, notamment, dans le cadre de la préparation du Congrès, d'enrichir le débat et d'approfondir les grandes questions posées au syndicat.

C'est pourquoi, le lancement d'une campagne d'abonnement, permettant d'assurer dans le même temps le fond de roulement nécessaire, à la sortie de notre bimensuel, doit être une préoccupation de premier plan de l'ensemble de nos directions.

CALENDRIER U.N.E.F.

SEPTEMBRE - DECEMBRE 1974

SEPTEMBRE

LES 6 ET 7

COLLECTIF NATIONAL DE RENTREE

DU 9 AU 11

COLLOQUE SOISSON

JEUDI 12

CONFERENCE DE PRESSE DU BUREAU NATIONAL

LUNDI 16

RENCONTRE AVEC LES ETUDIANTS PORTUGUAIS

MERCREDI 25

RENCONTRE AVEC LES ETUDIANTS ROUMAINS

OCTOBRE

MARDI 1er

- BOYCOTT NATIONAL DES RESTAURANTS UNIVERSITAIRES, A L'APPEL DE L'UNEF, LA FRUF ET L'UGE
- SOUTIEN COMMUN DU PERSONNEL DES CROUS (FEN CGT SNAU (FEN), SNACRU (FO) ET L'UNION NATIONALE DES SYNDICATS CGT DES CROUS.
- SUCCES IMPORTANTS : DE 60 A 80 % DE REUSSITE DU BOYCOTT.

JEUDI 3

RENCONTRE DES PRESIDENTS DE L'UNEF, DE LA FRUF, ET DE L'UGE AVEC MONSIEUR SOISSON. CELUI-CI S'ENTETE DANS SON REFUS DE SATISFAIRE NOS REVENDICATIONS.

MERCREDI 9

- RENCONTRE AVEC LE SNAU, LES PSYCHIATRES EN FORMATION, LE SNCS (CHERCHEURS) ET L'UNEA (ALGERIENS).

JEUDI 10

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OTU. L'OFFICE EST EN DEFICIT.

LES 12 ET 13

- COLLECTIF NATIONAL DE L'UNEF, "FAIRE DES ELECTIONS UNIVERSITAIRES LA GRANDE BATAILLE DU TRIMESTRE POUR LES ETUDIANTS.

MARDI 15

- DELEGATIONS MASSIVES A L'ASSEMBLEE NATIONALE POUR DEFENDRE LA SECURITE SOCIALE. L'UNEF FAIT PARTIE DES 20 ORGANISATIONS QUI Y APPEL LENT.

MERCREDI 16

- RENCONTRE AVEC LES ETUDIANTS CHILIENS ET FINLANDAIS.

JEUDI 17

- RENCONTRE AVEC LE SNEP (PROFESSEURS D'EDUCATION PHYSIQUE). APPEL COMMUN A L'ACTION.

VENDREDI 18

- MANIFESTATION PARISIENNE DE LA FEN.

LUNDI 21

- RENCONTRE AVEC ALEXANDRO ROJAS, PRESIDENT DE LA FEDERATION DES UNIVERSITES DU CHILI.

JEUDI 24

- CONGRES DU PCF. UNE DELEGATION DU BUREAU NATIONAL ASSISTE A SES TRAVAUX CONDUITE PAR RENE MAURICE.
- DELEGATION DE L'UNEF EN ROUMANIE, CONDUITE PAR JOSEPH BENKEMOUN, SECRETAIRE NATIONAL.

DIMANCHE 27

- DEPART D'UNE DELEGATION DU BUREAU NATIONAL DE L'UNEF A MEXICO, AU CONGRES DE L'ISTC (VOYAGES ETUDIANTS)

JEUDI 31

- CONFERENCE DE PRESSE D'ALEXANDRO ROJAS SUR LA SITUATION DES UNIVERSITES DU CHILI SOUS LA PRESIDENCE DE L'UNEF AVEC LA PARTICIPATION DU SNESUP ET DU SNCS.

NOVEMBRE

MARDI 5

- CONFERENCE DE PRESSE COMMUNE AUX ORGANISATIONS DU SUPERIEUR, CONCERNANT LE BUDGET DU

SECRETARIAT D'ETAT AUX UNIVERSITES

MERCREDI 13

- PREMIERE ELECTION UNIVERSITAIRE A L'IUT DU MANS.

MARDI 19

- MANIFESTATIONS DANS TOUTE LA FRANCE POUR LA SAUVEGARDE DE L'EMPLOI ET CONTRE LA VIE CHERE. L'UNEF EST PRESENTE PARTOUT.

DECEMBRE

MARDI 3

- PREMIER RESULTAT PARTIEL DES ELECTIONS L'UNEF OBTIENT 12 000 VOIX ET 54 % DES SUFFRAGES EXPRIMES

JEUDI 12

- DEUXIEME RESULTAT PARTIEL DES ELECTIONS L'UNEF OBTIENT 20 000 VOIX ET 54,13 % DES SUFFRAGES EXPRIMES

JEUDI 19

- RENCONTRE A LA CGT SUR LES PROJETS SOISSON

SAMEDI 20

- TROISIEME RESULTAT PARTIEL DES ELECTIONS. L'UNEF OBTIENT 47 000 VOIX ET 60 % DES SUFFRAGES EXPRIMES.

CONTRIBUTION

A L'ANALYSE DE LA POLITIQUE DU SECRETARIAT
D'ETAT AUX UNIVERSITES ...

Par René MAURICE .

Il ne s'agit pas ici de donner une analyse exhaustive de la politique suivie par Monsieur SOISSON mais simplement d'ouvrir un débat afin de mieux cerner les grands axes autour desquels s'articulent les mesures qu'il veut mettre en place .

Ne sont donc abordés dans cette contribution que les principaux éléments rappelant au travers des déclarations du Secrétaire d'Etat " ses grandes options " ainsi que les mesures communes au Secrétariat aux Universités et au Ministère de l'Education. Chaque analyse succincte sera suivie d'une annexe contenant les références précises des déclarations de Soisson ou de présidents d'Universités, ou encore d'organisations syndicales .

Cette contribution sera suivie dans les prochains numéros d'UNEF - INFORM d'analyses plus détaillées sur les projets de réforme élaborés par le Secrétariat aux Universités, notamment les projets de Troisième cycle, ceux concernant les D.E.A., les modifications du Second Cycle, et les principaux éléments de la Réforme HABY concernant le secondaire .

S'y ajouteront des analyses concernant des secteurs particuliers tels que les I.U.T. et la politique du patronnat les concernant, la réforme de l'Education sportive par MAZEAUD , ainsi que le projet de réforme de l'internat pour les étudiants en Médecine .

1 **LA TACTIQUE UTILISEE PAR SOISSON, EN COMPARAISON
AVEC CELLE DE SON PREDECESSEUR**

A la différence de Joseph FONTANET, qui avait été proluxe en réformes, mesures, et décisions diverses : lesquelles, sitôt connues des étudiants, avaient permis de cristalliser le mécontentement dans leur rejet. Jean-Pierre SOISSON n'a pas, jusqu'à présent, pris beaucoup de mesures publiques (cinq en tout).

Sa tactique semble beaucoup plus se baser sur le discours habile et ambigu, la déclaration fracassante, pour désamorcer toute cristallisation du mécontentement, même si, dans le même temps, il force l'allure pour préparer dans le plus grand secret "sa réforme".

Il est intéressant de noter, d'ailleurs, le contenu des 5 mesures qu'il a pris depuis septembre :

- 1 - Augmenter des bourses,
- 2 - Rallonges budgétaires à AMIENS, VILLETANEUSE VINCENNES, ROUEN,
- 3 - Suppression des diplômes nationaux pour non bacheliers à VINCENNES,
- 4 - Suppression pour deux ans (rentrée 1976) de la délivrance de maîtrise de Sciences et Techniques,
- 5 - Prorogation pour un an du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER)

Dans ces mesures, les deux premières lui ont été arrachées par la lutte et la pression des masses : les trois autres, dont l'initiative lui revient, étant des retours en arrière importants.

2 **LA LIGNE POLITIQUE DE SOISSON**

A - LE TRONC COMMUN HABY-SOISSON.

La ligne politique s'inscrit dans la ligne générale du Gouvernement, concernant l'Education, et, notamment, les mesures HABY, qui visent à :

- 1 - Réduire la formation (par des cycles de deux ans, aboutissant à des palliers d'évacuation pour le secondaire : 5ème, 3ème, 1ère avec le nouveau BAC.), et aboutir à ne dispenser "pour chaque Français un savoir minimum".

- 2 - Réduire la prise en charge par l'Etat, de l'Education, et faire peser sur la famille les contraintes financières de l'éducation des enfants,
- 3 - Continuer à évacuer de l'Ecole, la formation professionnelle. L'Ecole dispensant une formation générale, aux frais des familles, et le Patronat formant "sur le tas" les élèves,
- 4 - Viser à modifier profondément le contenu de l'Enseignement, en évacuant "les matières annexes" : sport, art, musique, etc..., et, en réduisant certaines matières : histoire, philosophie, etc...,

B -- LA LIGNE SOISSON

Elle se situe pour la première fois sur notre terrain, partant publiquement de la même analyse de la situation, que celle que nous faisons - ce qui est un succès - , mais pour aboutir à des mesures contraires aux revendications des étudiants.

Elle concerne trois problèmes :

- 1 - L'aide sociale aux étudiants,
- 2 - Le budget aux Universités,
- 3 - Les diplômes des étudiants et les débouchés.

1 - L'aide sociale aux Etudiants

L'objectif est de réduire la masse financière d'aide de l'Etat aux étudiants, qui passe par trois types d'aide aujourd'hui :

- Les bourses (120 000 étudiants)
- Les Oeuvres Universitaires (700 000 étudiants)
- La demi part fiscale des parents ayant un enfant étudiant.

Pour cela, SOISSON envisage de "rééquilibrer l'aide" en supprimant la demi part fiscale (c'est fait aujourd'hui, et en "résuisant" (au départ l'idée était de supprimer, mais notre pression dans le colloque de septembre 1974, l'a amené à un léger recul), en modifiant les oeuvres universitaires.

Les économies budgétaires, ainsi faites, seraient reversées dans une aide directe substantielle aux étudiants, "en ayant vraiment besoin".

Les deux objectifs sont clairs :

- 1 - Supprimer pour la grande masse, l'aide indirecte (oeuvres et la demi part fiscale) pour en reverser une partie, à un nombre restreint (alors qu'à nos yeux, c'est la grande masse des étudiants qui a besoin d'une allocation d'études).
- 2 - Permettre aux firmes privées, de prendre en charge le secteur des Oeuvres universitaires qui représente un marché de un million de personnes

ANNEXE I

"Il faut donc (...) réformer l'aide indirecte dans le sens d'une plus grande justice et dépasser la notion "d'oeuvres universitaires" qui n'est plus compatible avec la situation de l'étudiant dans le monde moderne".

J. P. SOISSON (Colloque Sur l'Aide Sociale aux Etudiants - 11/9/74)

"L'aide indirecte (...) est devenue proportionnellement trop importante : accordée indistinctement à tous, y compris à ceux (?) qui n'en pas besoin; elle se révèle incontestablement injuste, mal conçue, elle tend à encourager la venue dans l'enseignement supérieur, d'étudiants non motivés, voire de faux étudiants".
"La réforme proposée, amènerait la mise en place d'un système d'allocation d'étude "l'aide indirecte étant majorée de façon à se rapprocher de la vérité des prix".

J. P. SOISSON (Intervention à l'Assemblée Nationale 6/11/74 - Rapportée dans l'AURORE du 7/11/74)

"A l'occasion d'un séjour à DIJON (...) Monsieur Jean-Pierre SOISSON a annoncé que les CROUS seraient appelés à disparaître pour être remplacés par des établissements qui doivent devenir les relais administratifs privilégiés de l'action de l'Etat en faveur des étudiants".

J. P. SOISSON (Colloque sur la Coopération Interuniversitaire dans l'enseignement à distance - 30 septembre 1974)

"Le Personnel des CROUS doit devenir un Personnel de type hôtelier".

J. P. SOISSON (Rencontre avec les Présidents de l'U.N.E.F., de la F.R.U.F. et de L'U.G.E. le 30 octobre 1974)

"Le régime des Cités et des Restaurants Universitaires doit être modifié également. Ceux-ci doivent devenir des brasseries universitaires.

J. P. SOISSON (Assemblée Générale de l'U.N.A.F 17-18 novembre 1974 - Rapporté dans l'HUMANITE du 19 novembre 1974)

2 - Le budget des Universités

La rentrée s'est faite dans l'Enseignement Supérieur d'une manière très difficile, et les fermetures d'Universités de Centres Sportifs Universitaires, de bibliothèques ont été effectuées ou sont envisagées.

Des rallonges budgétaires sont d'ores et déjà nécessaires, pour la quasi totalité des Universités pour qu'elles fonctionnent jusqu'à la fin de l'année.

Les critères d'attribution des crédits à une université sont de deux sortes

- Le nombre d'étudiants,
- La surface des locaux

Ces critères sont objectifs.

SOISSON veut y introduire un critère subjectif :
"l'intérêt de l'Enseignement " qui y est dispensé, ainsi aboutissant à l'arbitraire du Ministère pour l'attribution des crédits nécessaires au fonctionnement des Universités.

L'idée-force développée, est que c'est par "la contrainte (financière), qu'on obligera les Universités à prendre leur autonomie et à évoluer".
L'évolution envisagée, d'ailleurs, étant que les Universités doivent devenir "prestataires de services".

On le voit donc, cette politique serait arbitraire dispensant à COMPIEGNE, ce qu'on refuserait à VINCENNES ou AIX MARSEILLE I.

ANNEXE 2

"Quel sera alors le visage de l'Université demain ?
Des Universités autonomes, des Universités financées, non seulement par l'Etat, mais aussi grâce aux contrats passés avec les industries et les diverses organisations régionales. Des Universités prestataires de service [...]

J. P. SOISSON (Interview dans l'EXPRESS
de Danièle GRANET - du 11 novembre 1974)

"Mais les difficultés financières, la pénurie ?

Il faut bien "faire avec". Aussi le Secrétaire d'Etat propose-t-il aux Universités de gérer leurs affaires avec plus de rigueur. Celles qui feront des efforts dans ce sens, seront récompensées. Il veut, d'autre part, mettre en oeuvre une révision des critères d'attribution des crédits (...): ceux-ci, ne seraient plus seulement fonction du nombre des étudiants et de la superficie des locaux universitaires, mais également, de la qualité de la gestion et de l'adaptation des formations aux finalités professionnelles".

J. P. SOISSON (Déclaration de Rentrée
du 30 octobre 1974 - Article de Yves AGNES
LE MONDE du 1/11/74

"De même, l'Université Expérimentale de COMPIEGNE-destinée aux yeux de Monsieur SOISSON, à devenir "un pôle technologique comparable à ce qui existe aux ETATS-UNIS-pourrait-elle avoir une soeur jumelle à METZ".

J. P. SOISSON (idem)

"Concernant le financement des Universités, le Secrétaire d'Etat veut maintenir" la contrainte pour obliger les Universités à s'adapter'

J. P. SOISSON (Déclaration de Rentrée
HUMANITE du 31 octobre 1974)

- "On aura du mal à boucler l'année" (PARIS 3 CENSIER)
- "On espère pouvoir passer l'hiver" (PARIS 9 DAUPHINE)
- "J'ai reçu X... millions, il m'en aurait fallu le triple"
(PARIS 6 JUSSIEU)
- "La dotation permettra tout juste de payer le Personnel jusqu'en décembre" (PARIS 8 VINCENNES)
- "Nous sommes condamnés à la pauvreté pour au moins deux ans"
(PARIS 7 JUSSIEU)

CITATIONS DE RESPONSABLES UNIVERSITAIRES
parues dans le FIGARO du 12 novembre 1974
Article de Philippe COSTE)

"La Commission des Affaires Culturelles à l'Assemblée Nationale émet un avis défavorable sur le budget des Universités qui "ne traduit pas dans les faits les objectifs affichés par le Secrétaire d'Etat, prolonge et par là-même, aggrave les tendances antérieures (...). Monsieur le PENSEC (Député Socialiste et Rapporteur) a manifesté la crainte qui le "Gouvernement ne cherche des sources de financement nouvelles dans une réduction de la durée des études"

ARTICLE DU MONDE du 31/10/74

"Les Universités courent à la faillite. Les caisses des Universités sont vides ; toutes les Universités sont en déficit (en moyenne 10 % de leur budget) ; certaines sont en rupture de paiement(...)

CONFERENCE DE PRESSE DU SNESup
(reproduite dans l'AURORE du 4/10/74)

3 - Les diplômes des étudiants et les débouchés

Normis les étudiants des Grandes Ecoles, une partie de Médecine et les classe d'I. U. T. et de Techniciens Supérieurs (T. S.), ce sont près de 700 000 étudiants (dont 250 000 en lettres), qui ont comme débouché principal le professorat, or, cette année, 5 à 10 000 maîtres auxiliaires n'ont pas eu de postes .

Les propositions de SOISSON sont multiples , en ce domaine :

A- SUR L'ORGANISATION DU CURSUS UNIVERSITAIRE

- 1 - Remise en cause du Bac. comme diplôme, donnant droit à l'accès à l'Université,
- 2 - Transformation de la Terminale en préparation au "concours d'entrée " à l'Université,
- 3 - Création de trois cycles de deux ans (on retrouve le rythme d'HARY)
 - Licence de deux ans (au lieu de trois ans)
 - 2ème cycle de deux ans ne dispensant toujours pas de formation professionnelle,
 - 3ème cycle de deux ans pour une part sur la recherche, ou une spécialisation très étroite.

ANNEXE 3 (A)

=====

"Donc sélection et professionnalisation" pour 1975 ?
- La sélection OUI. Je ne veux plus de cette sélection qui est la pire : la sélection par l'échec (!). Je veux la remplacer par une sélection par la motivation (sic). A la fin de la terminale, les lycéens seront aiguillés vers les disciplines pour lesquelles ils sont le plus aptes, sélectionnés grâce à une série de critères pas seulement académiques (...). Mais chaque Université sera libre d'établir son propre barrage "

J. P. SOISSON (Interview à l'EXPRESS 11/11)

"Je ne suis pas partisan du numerus clausus généralisé". La solution qu'il envisage est plutôt "l'écémage" des élèves à la fin des classes terminales (...).par des systèmes de mentions aux examens terminaux(...).Il y aurait "un plancher national de réglementation par disciplines, mais les Universités pourraient rurerchérir, "durcissant" selon l'expression du Secrétaire d'État, les conditions d'accès à telles ou telle formation".

J. P. SOISSON (Déclaration de Rentrée
Article d'Yves AGNES le MONDE 1/11/74)

"Le DEUG , ça ne vaut rien (!!!!!) Il comporte une ambiguïté analogue à celle du BACCALAUREAT : le DEUG est à la fois la sanction des études de premier cycle et porte d'entrée dans le second cycle".

J. P. SOISSON (Déclaration au MONDE
Article d'Yves AGNES du 22 août 1974)

"Les formations Universitaires sont trop longues et je voudrais les raccourcir. Je pense que l'on pourrait envisager une Licence, qui pourrait être délivrée en deux ans et une Maîtrise qui le serait en quatre ans".

J. P. SOISSON (Déclaration à R. T. L.
le 16 août 1974)

B - SUR LES DIPLOMES NATIONAUX : ABOUTIR A LA CONCURENCE .

Notre pression l'a contraint à conserver le caractère national des diplômes, mais (voir l'EXPRESS DU 11/11/74) selon ses déclarations, ces diplômes nationaux seraient suivis de la mention de l'Université qui les dispenserait ce qui aboutirait à la concurrence entre universités, à une guerre de "labels" sur le dos des étudiants.

ANNEXE 3 (B)

"A Université autonome, diplôme autonome ?

Il n'est pas question de supprimer les diplômes nationaux. Ils sont la pierre de la cohérence indispensable à tout édifice harmonieux. Mais pourquoi ne pas faire suivre les diplômes nationaux -licence, maîtrise, doctorat- d'une mention spécifiant l'Université où ils ont été obtenus ?"

J.P. SOISSON (Interview à l'EXPRESS
le 11 novembre 1974)

"Cette autonomie, devrait être selon le Président de la République et le Secrétaire d'Etat, le moyen approprié, pour que les Universités (...) constituent des pôles du plus haut niveau possible dans la compétition scientifique internationale".

Rencontre entre Bureau de la Conférence des Présidents d'universités et Valéry GISCARD d'ESTAING (Propos cités dans le MONDE du 10 octobre 1974)

C - SUR LA CARTE UNIVERSITAIRE

Si elle est nécessaire pour établir le rapport entre les possibilités économiques et industrielles nationales, et régionales, et les diplômes délivrés par Centre Universitaire, SOISSON a utilisé comme prétexte, la nécessité de la constituer à pour supprimer pendant deux ans les seuls diplômes à caractère professionnel : les maîtrises de Sciences et Techniques.

D'autre part, il envisage comme Fontanet la refonte des Universités et la création de Centres Universitaires du type COMPIEGNE (projet d'un entre Lorrain en liaison avec la SARRE, et le LUXEMBOURG), aboutissant à des petits centres "de pointe" pour l'élite, regroupant les filières intéressantes pour le Patronat (Grandes Ecoles, I. U. T. , M. S. T. , etc...) et des facultés de "masse" sans débouchés professionnels.

ANNEXE 3 (C)

"Et pour le Secrétaire d'Etat, un tel dessein (sortir l'Université de son isolement), ne sera jamais mieux servi que par une politique de coopération "régionale" entre les Universités et les grands secteurs d'industrie ; les Universités et les Chambres de Commerce ; les Universités et le monde social"

ARTICLE DU QUOTIDIEN DE PARIS 30/12/74

"Le Secrétaire d'Etat veut créer"des Super-Régions" Universitaires, six dans toute la France, qui puissent faire le poids, face à PARIS.

ARTICLE DE L'HUMANITE (24 décembre 1974)

"Désormais, un bachelier de NANCY pourra aller faire ses études à REIMS, à DIJON, à STRASBOURG ... ou à NANCY. Mais pas au-delà. La nouvelle carte universitaire que le Secrétariat d'Etat dresse actuellement, lui interdira de franchir les limites de la Région "Est"

ARTICLE DU QUOTIDIEN DE PARIS (30/12/74)

"A une vision encore Napoléonienne, de l'enseignement supérieur doit être constitué la conception moderne d'Universités diversifiées et compétitives".

J. P. SOISSON (Déclaration à l'Assemblée Nationale - Article de l'AURORE 7/11/74)

"Vous êtes accusé par les syndicats d'enseignants de vouloir
privatiser l'Université ?"

- Ils appellent privatisation la plus grande autonomie que je veux donner à chaque université française(...) Avec Monsieur Michel PONIATOWSKI, Ministre de l'Intérieur, chargé de l'aménagement du territoire, et Monsieur Michel d'ORNANO, Ministre de l'Industrie et de la Recherche, nous sommes en train d'établir une carte universitaire de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle sera prête au cours du premier semestre 1975.

Elle permettra de "définir" chaque université. Ensuite, je passerai
un contrat de développement avec chacune d'entre elles, contrat
d'action que je financerai.
Ainsi, les Universités les plus dynamiques seront les plus favorisées
ce qui est normal dans un monde compétitif.

J. P. SOISSON (Interview à l'EXPRESS
du 11 novembre 1974)



**l'Union Nationale des Etudiants de France
et son Président**

René MAURICE

*vous présentent leurs Meilleurs Voeux
pour 1975*

U N E F 1, rue de Provence - 75009 Paris

62^{ième}

CONGRES
de
L'UNEF

LYON

27-28 FEV/ 1^o-2 MARS

1945 - 1975

30^{ème} ANNIVERSAIRE

DU

ÉTUDIANT

HISTOIRE DE L'UNEF : DE LA RESISTANCE A LA CHARTRE DE GRENOBLE

Nous commençons dans UNEF INFORM la publication de l'histoire de l'UNEF extraite de :
"le syndicalisme étudiant" par M. de la Fournière et François Borella.

* Il était juste de noter ces faits, afin de préciser le grief qui est fait à l'U.N.E.F. On ne l'accuse pas d'avoir collaboré : on l'accuse d'être restée — comme tant d'autres — passive, de n'avoir pas su s'intégrer au magnifique mouvement de résistance qui souleva les étudiants dès 1940, ou en prendre la tête¹.

Quelques-uns pourtant ont sauvé l'honneur ; parmi eux un dirigeant de l'U.N.E.F., de Lescure, organisateur de la célèbre marche à l'Etoile des étudiants de Paris du 11 novembre 1940. Cette folle et tragique entreprise vaut qu'on la raconte. Les derniers jours du mois d'octobre 1940, étaient distribués à Paris, au Quartier latin et dans les lycées, de mauvais tracts ronéotypés appelant les étudiants à se rendre le 11 novembre à l'Etoile afin d'y déposer des fleurs en hommage aux morts. Le texte ne comportait aucune attaque contre les Allemands, il parlait seulement d'hommage aux héros de la Patrie. Malgré l'interdiction formelle des autorités civiles — en particulier des proviseurs de lycée — plusieurs milliers d'étudiants se retrouvèrent l'après-midi sur le parvis de l'Arc de Triomphe, couvert de fleurs jusqu'aux chaînes.

Rien n'était organisé pour la suite ; seules des consignes pratiques de repli avaient été données aux arrivants. De plus, les autorités n'avaient pas prévu l'ampleur du rassemblement. Les manifestants arpentèrent quelque temps les Champs-Élysées, injuriant les Allemands, nombreux aux fenêtres de l'avenue, criant divers slogans où revenait le nom de Charles de Gaulle, chantant la *Marseillaise*. A 17 h. 15, selon le récit des témoins, des soldats descendirent des camions qui défilaient sans arrêt sur les Champs-Élysées et ouvrirent le feu sur la foule, tandis qu'on tirait aussi des fenêtres de l'Hôtel *Majestic*. De nombreux corps à corps se produisirent égale-

ment au cours desquels la police couvrit les étudiants manifestants contre les Allemands. Il y eut des tués et de nombreux blessés ; des étudiants furent arrêtés et déportés en Allemagne, près de cent disait-on le lendemain, sans doute un peu moins. Telle fut cette marche à l'Etoile, la première grande manifestation de la résistance française face à l'occupant ; ce jour-là les étudiants apparurent comme les premiers résistants et furent les premiers déportés. Sans doute cette explosion spontanée était-elle un acte de folie ; mais les étudiants avaient tracé la voie à l'Université et leur principal dirigeant, de Les-cure, qui avait tiré lui-même les tracts sur la petite ronoé de la place Saint-Michel, avait sauvé l'honneur de l'U.N.E.F.

Ce 11 novembre 1940 donne le ton au Quartier latin. Le lendemain la fermeture des facultés est prononcée et pendant un mois tous les étudiants seront tenus d'aller signer un registre au commissariat de police. Une très forte réaction allemande truffe le quartier de soldats qui montent la garde devant les lycées : pendant quatre ans la faculté de droit et le lycée Louis-le-Grand seront des centres de résistance, pendant que la petite guerre de la « librairie rive-gauche » pro-allemande entretient l'atmosphère, avant l'insurrection parisienne et la barricade de la place Saint-Michel. En province, les étudiants participent nombreux à la lutte contre l'occupant, mais nulle part plus qu'à Lyon, capitale de la Résistance, où un membre du Comité de l'A. G., Gilbert Dru, est fusillé place Bellecour le 24 juillet 1944.

Mais malgré ces hauts faits et ces magnifiques exemples, l'U.N.E.F. en tant qu'organisation reste à l'écart du mouvement général qui, surtout à partir de 1943, amène les organisations de jeunesse à se grouper au sein des « Forces Unies de la Jeunesse Patriotique » qui organisent la résistance. A l'intérieur des F.U.J.P., une équipe se penche sur les problèmes étudiants où l'on retrouve des étudiants socialistes et communistes, des dirigeants de la J.E.C¹, des étudiants protestants, des mouvements laïques. Les membres de cette équipe étudiante, mêlés dans la lutte aux jeunes de la classe

ouvrière, prennent conscience des problèmes que pose l'intégration de l'étudiant dans la vie de la nation et, repoussant l'esprit de caste qui a marqué le monde étudiant jusqu'alors, ils commencent à définir des notions telles que la démocratisation de l'Université, le droit au salaire, la représentation au sein de l'Université.

A la Libération, ces étudiants, fiers de leur passé et de leurs morts, sont décidés à rénover l'Université et regardent de haut la vieille U.N.E.F., déconsidérée par son silence et sa passivité. Ils réclament directement des réformes, organisent la propagande au sein des facultés et créent, après l'éphémère « Union des Etudiants Patriotes », une nouvelle organisation, l'« Union Patriotique des Organisations d'Etudiants » (U.P.O.E.), elle-même membre de l'« Union Patriotique des Organisations de Jeunesse » (U.P.O.J.). L'U.P.O.E. est le lieu où s'affrontent les conceptions des divers mouvements d'orientation philosophique ou politique différente, et qui ont en commun un objectif : réformer l'Université. Elle apparaît en 1945 comme le seul organisme étudiant représentatif ; l'U.N.E.F., d'ailleurs, a été admise à l'U.P.O.E., mais son influence y est minime à côté de celle, toute puissante, de la J.E.C. et, en attendant l'U.J.R.F.¹, des étudiants communistes.

L'U.N.E.F. avait en effet vécu la Libération comme les années d'occupation : en témoin. Certes les vexations continuent : le congrès prévu à Caen en 1944 est interdit et la Gestapo perquisitionne au siège de l'U.N.E.F., sans rien trouver d'ailleurs. On se réjouit très sincèrement de la Libération et une émouvante circulaire envoyée au mois de juillet par le Secrétaire Général a des accents patriotiques incontestables. Mais le bagage est maigre comparé à celui de ceux qui ont lutté, et la faluche du président de l'U.N.E.F., mise à côté de la casquette de commandant de la résistance de tel autre dirigeant, est tout un symbole. L'U.N.E.F. d'ailleurs, fidèle à sa tradition, prend immédiatement contact avec le gouvernement de Gaulle où elle reçoit un accueil qui,

selon ses propres termes, est sinon hostile du moins méfiant. Une A.G. comme celle de Lyon est dissoute par le Commissaire de la République et ses biens mis sous séquestre. Pourtant, et avec une certaine inconscience, l'U.N.E.F. estime que la Libération doit lui donner « l'occasion de reprendre immédiatement la place qui avait été la sienne avant guerre ». Cela est inconcevable en 1944 ; d'ailleurs les dirigeants le sentent bien et malgré des déclarations de principe, ils sont quelque peu mal à l'aise et gardent une certaine réserve. La faillite de l'U.N.E.F. est éclatante.

Mais le problème d'avenir était bien pour les étudiants résistants de donner corps aux projets de réforme universitaire. Le choix s'offrait à eux : continuer à agir par l'intermédiaire de l'U.P.O.E., dans la tradition du combat, ou rénover la vieille U.N.E.F.

Adopter la première formule était s'assurer pour le futur mouvement une base « doctrinale » sûre et lui donner un grand prestige. Mais c'était aussi partir sur des bases dangereuses, celles du « Parlement étudiant » où s'affrontent toutes les tendances politiques et confessionnelles, mais qui se condamne par là même à l'inefficacité. D'ailleurs ce manque d'efficacité de l'U.P.O.E. est déjà patent, et plus elle va, plus elle souligne les antagonismes entre mouvements sans pouvoir prendre de décision pratique, et quand elle en prend, elle ne dispose d'aucun moyen pour faire respecter par ses membres les décisions prises. De plus ses dirigeants sont très mal préparés aux tâches matérielles que nécessite toute action syndicale.

Mais adopter la seconde formule, c'était pénétrer dans une organisation vraiment peu engageante pour d'anciens résistants et terriblement lourde à remuer. Cela ne pouvait se faire qu'à la condition de transformer complètement l'U.N.E.F. traditionnelle, d'en finir avec le corporatisme d'avant-guerre et de réaliser un triple changement de personnes, de méthodes et d'orientation. C'est ce parti que prirent quelques étudiants résistants, conscients de l'ampleur de la tâche, mais estimant que les structures de l'U.N.E.F., son caractère d'organisation unique et ses réalisations passées la qualifiaient mieux que les autres pour entreprendre cette réforme de l'Université.

Les Lyonnais montrèrent le chemin en ressuscitant l'A.G. qui allait devenir l'artisan de cette rénovation de l'U.N.E.F. Certes la tâche était lourde car il fallait mettre fin à des traditions et des habitudes d'autant plus solides qu'elles s'appuyaient sur une apathie vite retrouvée du milieu étudiant. Mais il faut rendre hommage à la clairvoyance de ces dirigeants qui comprirent que la formule d'avenir était dans la seule organisation solide constituée en dehors des partis et des confessions. Sous leur impulsion, l'U.N.E.F., dont certains annonçaient déjà la mort, allait repartir en avant, mais complètement transformée, pour une nouvelle étape de son histoire, la plus fructueuse, celle du syndicalisme étudiant.

3. La charte de Grenoble et les débuts du syndicalisme étudiant.

Cette transformation n'est pas immédiate car les hommes et la « machine » sont en place. Après une assemblée générale extraordinaire en novembre 1944, le congrès qui se réunit à Dax à Pâques 1945 ressuscite les traditions du congrès de Versailles de 1939 qui avait consacré une journée au travail et cinq aux réjouissances. La large part faite aux réceptions, banquets et cérémonies traditionnelles, autant que l'esprit des débats et des décisions, l'ont fait qualifier de « dernier congrès d'avant-guerre ». Avec une extraordinaire inconscience, le président Villedieu déclare que rien n'a changé et que tout doit reprendre comme avant. Répondant aux attaques, il justifie l'attitude de l'U.N.E.F. pendant l'occupation par la nécessité de « maintenir l'union ». « Nous ne pouvions rien, absolument rien », dit-il en parlant des événements généraux et il affirme : « L'Union nationale, association qui ne faisait pas de politique, avait le devoir de franchir cette période trouble qu'était l'occupation allemande. Nous devions durer, nous avons duré ». C'est une

tement ce que lui reproche en termes véhéments le président de l'A.G. de Lyon, Miguet, qui conteste, « au nom des morts », cette nécessité de survie de l'U.N. En 1943, l'U.N.E.F. aurait dû passer dans la clandestinité comme les syndicats ouvriers. Mais si Miguet, ancien résistant, peut se permettre de parler violemment, il n'est pas approuvé pour autant, et c'est avec une indulgente ironie que lui répondent les vieux routiers du mouvement lorsqu'il proclame : « Nous croyons qu'il y a autre chose à créer et que c'est un syndicalisme étudiant vivant, car à côté des ouvriers, nous ne sommes encore rien. »

Ces vieux routiers gardent en main l'organisation et Villedieu est réélu président. Mais la faiblesse de l'U.N.E.F. est grande, malgré les efforts déployés par le seul ancien résistant du bureau, Pierre Rostini, qui s'acharne à lui redonner du poids auprès des pouvoirs publics. Cette faiblesse se marque dans l'affaire des délégués « Capitant » ; une représentation étudiante est instituée après des conseils de faculté et d'université pour les questions disciplinaires par un décret du ministre René Capitant, mais l'U.N.E.F. est incapable d'obtenir que la désignation des délégués se fasse sur une base syndicale ; en fait les groupements de l'U.P.O.E. l'emportent aux élections dans de nombreuses villes. Heureusement, si l'A.G. de Lyon est presque seule à Dax, un intense travail de préparation du congrès de 1946 s'effectue dans les A.G. Ce travail est facilité par la fin des hostilités qui amène le retour à l'Université en octobre 1945 de nombreux étudiants combattants, déportés ou prisonniers. Leur action est décisive dans le renouvellement de certains bureaux d'A.G. et surtout dans la transformation de l'atmosphère générale. Après un premier succès remporté en janvier 1946, où Villedieu est pratiquement exclu de toute délégation française aux conférences internationales, l'A.G. de Lyon animée par Paul Bouchet et bien soutenue par les A.G. de Toulouse et de Paris-Lettres, va l'emporter définitivement en avril au congrès de Grenoble en obtenant un renouvellement total du bureau et en faisant voter une « charte de l'étudiant », acte de naissance et base théorique du syndicalisme étudiant.

Ce texte définit l'étudiant comme jeune travailleur intellectuel dont il fixe les droits et les devoirs. Il a le double souci d'intégrer l'étudiant dans la nation en lui fixant un statut, et de rattacher le mouvement syndical à une histoire, celle des années de la Résistance considérée comme foyer de rénovation. La charte de Grenoble est rédigée dans le style généreux et prophétique qui caractérise les périodes révolutionnaires ; sans doute certains passages ont-ils trop d'emphase et certains mots ont-ils vieilli, mais les idées de la déclaration restent valables. Définissant le rôle de la jeunesse étudiante dans la société et dans un monde pacifié, elle donne à l'U.N.E.F. un rôle de syndicat et contient en germe toutes les revendications futures du mouvement.

CHARTRE DE GRENOBLE

Preamble.

Les représentants des étudiants français, légalement réunis en congrès national à Grenoble le 24 avril 1946, conscients de la valeur historique de l'époque,

Où l'Union Française élabore la nouvelle déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ;

Où s'édifie le Statut pacifique des Nations ;

Où le monde du travail et de la jeunesse dégage les bases d'une révolution économique et sociale au service de l'homme ;

Affirment leur volonté de participer à l'effort unanime de reconstruction,

Fidèles aux buts traditionnels poursuivis par la jeunesse étudiante française lorsqu'elle était à la plus haute conscience de sa mission,

Fidèles à l'exemple des meilleurs d'entre eux, morts dans la lutte du peuple français pour sa liberté,

Constatant le caractère périmé des institutions qui les régissent,
Déclarent vouloir se placer, comme ils l'ont fait si souvent au cours de notre Histoire, à l'avant-garde de la jeunesse française.

en définissant librement comme bases de leurs tâches et de leurs revendications, les principes suivants :

Art. 1. L'étudiant est un jeune travailleur intellectuel.

Droits et devoirs de l'étudiant en tant que jeune.

Art. 2. En tant que jeune, l'étudiant a droit à une prévoyance sociale particulière, dans les domaines physique, intellectuel et moral.

Art. 3. En tant que jeune, l'étudiant a le devoir de s'intégrer à l'ensemble de la jeunesse mondiale et nationale.

Droits et devoirs de l'étudiant en tant que travailleur.

Art. 4. En tant que travailleur, l'étudiant a droit au travail et au repos dans les meilleures conditions et dans l'indépendance matérielle, tant personnelle que sociale, garanties par le libre exercice des droits syndicaux.

Art. 5. En tant que travailleur, l'étudiant a le devoir d'acquérir la meilleure compétence technique.

Droits et devoirs de l'étudiant en tant qu'intellectuel.

Art. 6. En tant qu'intellectuel, l'étudiant a droit à la recherche de la vérité et à la liberté qui en est la condition première.

Art. 7. En tant qu'intellectuel, l'étudiant a le devoir :

— De définir, propager et défendre la vérité, ce qui implique le devoir de faire partager et progresser la culture et de dégager le sens de l'Histoire.

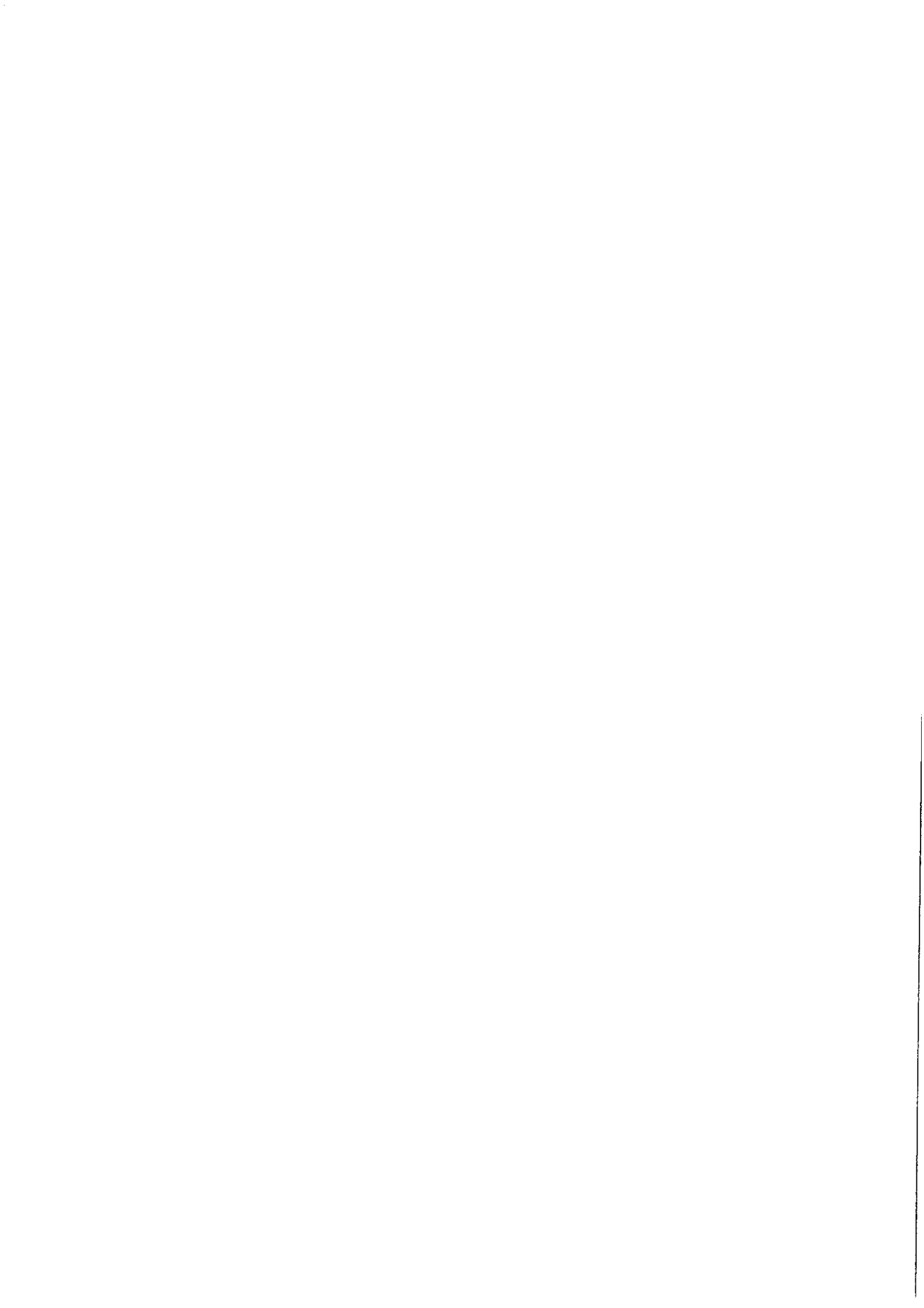
— De défendre la liberté contre toute oppression, ce qui, pour l'intellectuel, constitue la mission la plus sacrée.

Le mérite de la charte de Grenoble est de fixer pour la première fois, et de façon définitive, le rôle du mouvement étudiant dans la construction d'une société plus juste, dans « une révolution économique et sociale au service de l'homme ». Elle est de plus accompagnée d'un renouvellement des méthodes d'action : la grève, la manifestation de rue, l'action parlementaire, la revendication en commun avec les syndicats universitaires et ouvriers sont envisagées comme le moyen de parvenir aux buts recherchés. Quel changement sur les timides démarches et les vœux polis !

La victoire de l'esprit de la Résistance était donc totale au plan des principes. Il restait à la faire passer dans la réalité. Or nombre de délégués avaient voté cette déclaration, entraînés par le mouvement général et le dynamisme de ses auteurs. Mais revenus dans leurs A.G., ils entendaient bien ne rien changer à leurs habitudes. Incapacité ou mauvaise volonté, ce n'était pas avec eux que l'on ferait cette révolution du mouvement étudiant.

La victoire des syndicaux reste donc bien fragile. Certes ils élisent au bureau de l'U.N.E.F. une équipe entièrement nouvelle et portent à la présidence un des tenants de la charte, Pierre Trouvat, dirigeant habile et moins marqué que les Lyonnais. Mais l'œuvre qui reste à accomplir est énorme. Il faut faire passer les idées de la charte dans les faits et pour cela remuer quarante ans de traditions et d'habitudes, il faut imposer l'U.N.E.F. comme le seul organisme représentatif. Ce double travail s'effectuera à l'échelle nationale par le développement des grandes revendications, et sur le plan des A.G. par un lent et patient travail de transformation.

L'histoire de ces dix dernières années de l'U.N.E.F. est l'histoire de cette transformation qui a finalement abouti malgré de nombreuses menaces et un grave retour en arrière. Nous indiquerons brièvement quelles en furent les trois principales étapes : la lancée, de la Libération jusqu'en 1950 ; de 1951 à 1956, un retour du corporatisme suivi d'une lente et profonde transformation syndicale de l'U.N.E.F. ; la victoire définitive des « syndicaux » et la crise qui en résulte.



LES ELECTIONS UNIVERSITAIRES

**PREMIERS
SUCCES**

DOSSIER

1970-1971

ANALYSE DES RESULTATS

=====
L'UNEF DOUBLE SES VOIX ET OBTIENT 60 % DES SUFFRAGES
EXPRIMES ALORS QUE LA PARTICIPATION AUGMENTE DE 6%.
=====

Les résultats partiels connus au 3 janvier 1975, portent sur 291,425 étudiants inscrits soit 48,57 % des étudiants appelés à voter.

Les votants : sont au nombre de 89 367 soit 30,67 % de participation (+ de 6 % par rapport à 1973-74).

Les exprimés : sont au nombre de 77 725.

L'UNEF totalise : 47 118 voix (contre 23 658 pour 1973-74) soit 60,62 % des suffrages exprimés (contre 25,7 % pour 1973-74 ce qui représente une progression de + 35 % par rapport aux suffrages.

Les listes adverses totalisent : 30 607 voix et 39,38 % des suffrages.

UN GRAND SUCCES POUR L'UNEF

Ces premiers résultats (°) montrent que L'UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE DOUBLE SES VOIX par rapport à 1973-74 (+23 460 voix soit plus de 99,16 %) et même par rapport à 1972-73 (+17 940 voix soit 61,48 %)

(°) sont comptabilisés tous les résultats des universités de Province à l'exception de celles de CAEN, de TOULOUSE II, d'AMIENS, de ROUEN, de RENNES, et des centres universitaires de CHAMBERY, AVIGNON, TOULON, MULHOUSE.

D'autres part seules les universités de PARIS 5, PARIS 9, PARIS 12, et PARIS 13, ont voté à ce jour.

.../...

- 2 -

et progresse de plus de 35 % par rapport aux suffrages exprimés pour 1973-1974.

UNE PARTICIPATION PLUS IMPORTANTE

Ces résultats sont d'autant plus intéressants qu'ils s'accompagnent d'une augmentation de l'ordre de 6 % de la participation des étudiants à ces élections.

MALGRE, "BOYCOTT ORGANISE", VIOLENCES, INTIMIDATIONS....

Cette augmentation est d'autant plus notable que tout a été fait cette année encore pour décourager les étudiants d'aller voter. Le "boycotte du pouvoir" a consisté à étaler les élections sur trois mois entre le 1er novembre et le 1er février, à refuser d'en faire de grandes élections nationales, à empêcher qu'une confrontation publique ait lieu sur les ondes et à l'O.R.T.F.

D'autre part, s'y est ajouté cette année un climat de pressions diverses, d'intimidations envers les candidats de l'UNEF ("chantage aux examens", et saccage des locaux de l'UNEF, à TOULOUSE et NANCY notamment) de violences contre les étudiants (à ROUEN et SCIENCES PO).

LA CONFIANCE DES ETUDIANTS

Ces élections montrent la confiance massive dont ont bénéficié les candidats "Aide et Défense des Etudiants" présentées ou soutenues par l'UNEF, dans pratiquement toutes les universités, et dans de très nombreux secteurs d'études.

LE REFUS DE L'AUSTERITE ET DE LA SELECTION SOCIALE

Ces résultats signifient qu'à l'initiative de l'UNEF un débat de masse sans précédent a traversé l'Université.

.../...

.../...

et progresse de plus de 35 % par rapport aux suffrages exprimés pour 1973-1974.

UNE PARTICIPATION PLUS IMPORTANTE

Ces résultats sont d'autant plus intéressants qu'ils s'accompagnent d'une augmentation de l'ordre de 6 % de la participation des étudiants à ces élections.

MALGRE, "BOYCOTT ORGANISE", VIOLENCES, INTIMIDATIONS,....

Cette augmentation est d'autant plus notable que tout a été fait cette année encore pour décourager les étudiants d'aller voter. Le "boycotte du pouvoir" a consisté à étaler les élections sur trois mois entre le 1er novembre et le 1er février, à refuser d'en faire de grandes élections nationales, à empêcher qu'une confrontation publique ait lieu sur les ondes et à l'O.R.T.F.

D'autre part, s'y est ajouté cette année un climat de pressions diverses, d'intimidations envers les candidats de l'UNEF ("chantage aux examens", et saccage des locaux de l'UNEF, à TOULOUSE et NANCY notamment) de violences contre les étudiants (à ROUEN et SCIENCES PO).

LA CONFIANCE DES ETUDIANTS

Ces élections montrent la confiance massive dont ont bénéficié les candidats "Aide et Défense des Etudiants" présentées ou soutenues par l'UNEF, dans pratiquement toutes les universités, et dans de très nombreux secteurs d'études.

LE REFUS DE L'AUSTERITE ET DE LA SELECTION SOCIALE

Ces résultats signifient qu'à l'initiative de l'UNEF un débat de masse sans précédent a traversé l'Université.

.../...

.../...

- 3 -

La grande majorité des étudiants a exprimé son refus de voir se prolonger la situation actuelle a sanctionné l'austérité et la sélection sociale du pouvoir et a affirmé la volonté de changement à l'université.

UN AVERTISSEMENT A MONSIEUR SOISSON

Ces élections sont un sévère avertissement à Monsieur Soisson dont il devra tenir le plus grand compte avant de mettre en place des mesures sélectives.

L'APPROBATION DES SOLUTIONS DE L'U.N.E.F.

D'autre part, le nombre de voix U.N.E.F. montre l'approbation majoritaire de nos solutions par les étudiants. Un nouveau rapport de forces est crée qui est un tremplin pour l'aboutissement des revendications essentielles des étudiants:
L'allocation d'études pour les étudiants en ayant besoin,
un budget décent pour les Universités,
la création de diplômes nationaux à finalité professionnelle.

LA VOLONTE D'ABOUTIR

Les étudiants, par leur vote, ont confirmé l'U.N.E.F. au devant de la lutte à l'Université comme porteur et défenseur résolu de leurs revendications.

Nous saurons rapidement le rappeler au Secrétariat d'Etat aux Universités.

.../...

.../...

- 4 -

REPARTITION DES RESULTATS
ENTRE PARIS ET LA PROVINCE

PARIS

Les résultats portent sur 30 056 inscrits
(soit 15 % de ceux appelés à voter)

Les votants sont au nombre de 8 829 soit 29,28%
de participation.

Les exprimés sont au nombre de 7 831

L'UNEF totalise : 4 736 voix et 60,48 % des suffrages
exprimés.

Les listes adverses : 3 095 voix et 39,52 % des suffrages.

PROVINCE

POUR LA PREMIERE FOIS, L'UNEF EST MAJORITAIRE
CONTRE L'ENSEMBLE DES LISTES ADVERSES

LES RESULTATS PORTENT SUR 261,369 inscrits
(soit 65 % de ceux appelés à voter).

Les votants sont au nombre de 80 538 soit 30,8 %
de participation.

Les exprimés sont au nombre de 69 894

L'UNEF totalise : 42 382 voix soit 60,64 % des
suffrages exprimés.

Les listes adverses totalisent : 27 512 voix et 39,36 %
des suffrages

.../...

REPARTITION DES RESULTATS
PAR SECTEUR UNIVERSITAIRE

LETTRES ET SCIENCE

L'UNEF MARQUE UN PROGRES TRES NET EN VOIX ET EN
POURCENTAGE

Le taux de participation reste peu élevé dans ces secteurs
où le nombre d'inscrits est le plus élevé et où le
silence fait sur les dates et les lieux du scrutin ne
permet pas au plus grand nombre de voter.

De ce fait, seuls votent les étudiants contactés par
l'U.N.E.F.

• LETTRES

83 312 inscrits

13 910 votants soit 16,7 % de participation

12 867 exprimés

UNEF

---- 10 747 VOIX SOIT 83,52 % DES SUFFRAGES

• SCIENCES

38 023 inscrits

8 107 votants soit 21,3 % de participation

6 948 exprimés

UNEF

---- 6 062 VOIX SOIT 87,25 % DES SUFFRAGES

SCIENCES ECONOMIQUES - DROIT - MEDECINE

Dans ces trois secteurs, traditionnellement dits "réactionnaires", l'UNEF enregistre un succès considérable. EN SCIENCES ECONOMIQUES, ELLE CONSOLIDE NETTEMENT SA POSITION.

EN DROIT, POUR LA PREMIERE FOIS, L'UNEF EST MAJORITAIRE, DÉPASSANT DE LOIN TOUTES LES AUTRES LISTES.

EN MÉDECINE, DEVAÑANT, LES TRADITIONNELLES "CORPO", L'UNEF DEVIENT LA PREMIERE ORGANISATION ÉTUDIANTE.

• SCIENCES ECONOMIQUES

14 198 inscrits

4 329 votants soit 30,51 % de participation

3 851 exprimés

UNEF

----- 2 601 VOIX SOIT 67,54 % DES SUFFRAGES

• DROIT

42 929 inscrits

15 926 votants soit 37,10 % de participation

15 004 exprimés

UNEF 7 155 VOIX SOIT 51,09 % DES SUFFRAGES

• MEDECINE

48 487 inscrits

18 151 votants soit 37,43 % de participation

16 510 exprimés

UNEF 7 350 VOIX SOIT 44,52 % DES SUFFRAGES

.../...

- 7 -

IUT ET EPS

Dans ces deux secteurs, les étudiants ont confirmé avec force L'UNEE COMME LEUR ORGANISATION REPRÉSENTATIVE

• IUT

11 699 inscrits

6 127 votants soit 52,37 % de participation

5 385 exprimés

UNEE 3 873 VOIX SOIT 71,92 % DES SUFFRAGES

• EPS

1 457 inscrits

1 036 votants soit 71,11 % de participation

984 exprimés

UNEE 913 VOIX SOIT 92,79 % DES SUFFRAGES

.../...

RESULTATS PARTIELS PAR VILLE UNIVERSITAIRE

N_O_T_A : Ces résultats n'incluent pas les Instituts Nationaux Polytechniques (INP) ni les classes diverses d'Architecture, ni Pharmacie, mais uniquement les secteurs précités.

L'UNEF AUGMENTE DE 30 % SES VOIX DANS CINQ VILLES

Ces villes universitaires sont : AIX, GRENOBLE, PERPIGNAN, REIMS, TOULOUSE.

AIX

15 964 inscrits
5 799 votants soit 36,33 % de participation
5 132 exprimés
3 318 UNEF soit 64,78 % des suffrages (contre 2 287 voix en 1973-74.

GRENOBLE

14 465 inscrits
5 799 votants soit 36,33 % de participation
2 598 exprimés
2 321 UNEF soit 89,34 % des suffrages (contre 1 504)

.../...

PERPIGNAN

2 264 inscrits
846 votants soit 37,37 % de participation
772 exprimés
479 voix UNEF soit 62,05 % des suffrages (contre
1 504 voix)

REIMS

5 178 inscrits
928 votants soit 17,92 % de participation
814 exprimés
587 voix UNEF soit 72,11 % des suffrages (contre
426 voix).

TOULOUSE

22 947 inscrits
6 505 votants soit 28,35 % de participation
5 724 exprimés
4 168 voix UNEF soit 72,82 % des suffrages (contre
3 290 voix)

L'UNEF DOUBLE SES VOIX DANS SEPT VILLES UNIVERSITAIRES

BORDEAUX

22 919 inscrits
5 377 votants soit 23,5 % de participation
4 746 exprimés
2 051 voix UNEF soit 43 % des suffrages (contre
voix pour 1973-74)

LYON

16 245 inscrits
3 899 votants soit 24 % de participation
3 523 exprimés
2 392 voix UNEF soit 68 % des suffrages (contre 1 092 voix)

MONTPELLIER

20 756 inscrits
6 621 votants soit 32 % de participation
6 146 exprimés
3 767 voix UNEF soit 61 % des suffrages (contre 1629 voix)

NANCY

14 671 inscrits
5 561 votants soit 38 % de participation
5 068 exprimés
3 433 voix UNEF soit 68 % des suffrages (contre 1916 voix)

NICE

12 545 inscrits
4 354 votants soit 35 % de participation
4 018 exprimés
2 623 voix UNEF soit 65 % des suffrages (contre 1297 voix)

POITIERS

7 562 inscrits
1 187 votants soit 16 % de participation
1 119 exprimés
728 voix UNEF soit 65 % des suffrages (contre 404 voix).

STRASBOURG

3 803 inscrits
2 907 votants soit 33 % de participation
2 593 exprimés
1 930 voix UNEF soit 75 % des suffrages (contre 1145 voix)

L'UNEF TRIPLE SES VOIX DANS QUATRE VILLES UNIVERSITAIRES

BREST

4 125 inscrits
973 votants soit 24 % de participation
914 exprimés
474 voix UNEF soit 52 % des suffrages (contre 156 voix)

LIMOGES

5 745 inscrits
910 votants soit 33 % de participation
1 695 exprimés
952 voix UNEF 56 % des suffrages (contre 337 voix)

METZ

3 517 inscrits
1 335 votants soit 37 % de participation
1 120 exprimés
1 044 voix UNEF soit 93 % des suffrages (contre 395 voix)

ST ETIENNE

4 414 inscrits
1 365 votants soit 31 % de participation
1 121 exprimés
744 voix UNEF soit 66 % des suffrages (contre 248 voix).

.../...

L'UNEF S'IMPLANTE DANS CINQ VILLES UNIVERSITAIRES

CLERMONT

5 384 inscrits
1 156 votants soit 22 % de participation
1 020 exprimés
446 voix UNEF soit 44 % des suffrages (pas de liste
l'an passé)

DIJON

4 919 inscrits
992 votants soit 20 % de participation
904 exprimés
562 voix UNEF soit 62 % des suffrages (contre 48 voix)

LE MANS

2 043 inscrits
671 votants soit 33 % de participation
588 exprimés
213 voix UNEF soit 36 % des suffrages (pas de liste
l'an passé)

NANTES

3 545 inscrits
801 votants soit 23 % de participation
762 exprimés
472 voix UNEF soit 62 % des suffrages (contre 15 voix)

PAU

3476 inscrits
812 votants soit 24 % de participation
661 exprimés
299 voix UNEF soit 45 % des suffrages (pas de liste
l'an passé.

.../...

STAGNATION DES VOIX UNEF DANS DEUX VILLES UNIVERSITAIRES

LILLE

13 973 inscrits
4 627 votants soit 24 % de participation
4 075 exprimés
2 490 voix UNEF soit 61 % des suffrages (contre 2567 voix)

TOURS

3 950 inscrits
1 743 votants soit 44 % de participation
1 639 exprimés
759 voix UNEF soit 46 % (contre 867 voix).

L'UNEF PRÉPARE LES ÉLECTIONS UNIVERSITAIRES

A quelques jours de la rentrée universitaire, l'Union Nationale des Étudiants de France (UNEF) a défini au cours de la réunion de son collectif national les actions qu'elle envisage de lancer au cours du premier trimestre. Le président de l'UNEF M. René Maurice en a présenté hier les grandes lignes au cours d'une conférence de presse.

L'UNEF, a-t-il indiqué, entend accroître l'aide permanente qu'elle offre aux étudiants en donnant un nouvel essor aux « services » déjà mis en place l'an dernier (logements, emplois, photocopies, ciné-clubs, renseignements téléphoniques), donner cette année un accent particulier aux élections universitaires pour la désignation des représentants étudiants aux conseils d'UER et d'universités, et défendre quotidiennement les étudiants.

Les services de l'UNEF s'avèrent après un an d'expérience « l'unique planche de salut pour les étudiants ».

Cinq mille logements et plus de dix mille emplois ont ainsi été offerts aux étudiants parisiens. Soixante-quinze mille étudiants ont bénéficié des photocopies publiées par l'UNEF. A cette rentrée, des services sont créés dans quinze villes de province.

Les élections seront la « principale bataille du trimestre ». Les listes des candidats seront très largement ouvertes aux étudiants non membres de l'UNEF.

Les plates-formes des candidats seront élaborées par les étudiants. Enfin, l'UNEF animera un grand débat pour que les élections prennent un caractère de consultation nationale. Dans ce but, le syndicat étudiant demandera à la conférence des présidents d'université que les élections se déroulent sur quinze jours, du 1er au 15 décembre et non sur quatre mois comme les autres années.

En ce qui concerne la défense « partout et tout de suite » des étudiants, l'action a déjà été engagée dans de nombreux secteurs : boycott national des restaurants universitaires le 1er octobre, la lutte point par point sur les mesures nécessaires pour obtenir un minimum garanti pour chaque étudiant, lutte contre l'asphyxie des universités, pour la poursuite des expériences de Vincennes et Villetaneuse, pour l'obtention de postes d'éducation physique, etc.

Le président de l'UNEF a auparavant dressé un tableau pessimiste de la rentrée universitaire, soulignant que les difficultés matérielles se sont

Humanité 7/10/74

encore accrues pour les étudiants et pour les facultés dont les budgets sont en déficit. Il a critiqué également l'action de M. Jean-Pierre Soisson, notamment en ce qui concerne la remise en cause du système des dérogations pour les non-bacheliers à Vincennes et le non-octroi des cinq cents bourses nécessaires à l'université Paris 13 (Villetaneuse) pour lancer une expérience de rénovation pédagogique.

Enfin il a annoncé que l'UNEF, qui comptait 35.000 adhérents au mois de juin contre 27.000 en 1973, tiendra son 62^e Congrès à la fin du deuxième trimestre.

• L'U.N.E.F. (A.J.S.) appelle les étudiants au boycottage des élections universitaires qui auront lieu en novembre et décembre dans toute la France pour l'élection des délégués aux conseils des universités. L'U.N.E.F. estime en effet que « les conditions de pénurie dans lesquelles vivait l'université sont cette année érigées en principe ».

Quotidien 10/11/74
de Paris

L'UNEF ex-Renouveau veut faire des élections universitaires « la principale bataille du trimestre »

« Pour nous, le temps des sourires et des belles paroles de M. Soisson est fini. Il n'a que trop duré », a déclaré M. René Maurice, président de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF ex-Renouveau), au cours d'une conférence de presse réunie mardi 15 octobre à Paris. L'UNEF, qui revendique trente-cinq mille adhérents — « nous sommes la

première organisation étudiante de France, et de très loin » — a sévèrement critiqué les conditions « désastreuses » de la rentrée universitaire : déficit budgétaire des universités, difficultés matérielles accrues des étudiants, ce qui oblige nombre d'entre eux à travailler pour continuer leurs études, suppression de l'expérience des non-bacheliers à l'université de Vincennes (le Monde du 1^{er} octobre) ou refus de l'Etat d'accorder les crédits jugés nécessaires par l'université de Paris-Nord pour mettre en place une formule originale de filières de formation (le Monde du 24 septembre).

L'UNEF a décidé, au cours de son « collectif national » réuni les 12 et 13 octobre, de lancer dès maintenant diverses actions. D'une part, elle va développer les « services » qu'elle propose aux étudiants de Paris et de province : logement, emploi, cours photocopiés, animation culturelle d'autre part, elle veut faire des prochaines élections aux conseils des unités d'enseignement et de recherche « la principale bataille du trimestre ». L'UNEF estime en effet que ces élections sont un « moment privilégié » de la vie universitaire, qu'elles doivent permettre notamment aux étudiants d'exprimer leurs problèmes et leurs revendications et de « choisir démocratiquement » leurs représentants.

L'UNEF proposera la constitution de listes de candidats « pour l'aide et la défense des étudiants ». Ces listes pourront accueillir des étudiants qui ne sont pas adhérents de cette organisation. D'autre part, les « plate-formes » des candidats seront élaborées, sur proposition des militants de l'UNEF, dans les amphithéâtres et les salles de travaux dirigés, par les étudiants intéressés. L'UNEF espère ainsi provoquer « un grand débat national ». Elle estime, en outre, que les élections aux conseils d'universités et au conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche devraient se faire au suffrage direct proportionnel.

DES ELECTIONS A LA SAUVETTE

DANS le tumulte des mouvements revendicatifs et des difficultés économiques, les élections universitaires, qui battent leur plein actuellement, ont tendance à passer inaperçues si s'agit pourtant d'un phénomène d'une grande importance puisque quelque 800.000 étudiants sont invités à désigner, lors de scrutins organisés au sein de chaque université, leurs représentants dans les divers conseils mis en place par la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, dite loi Edgar Faure : conseils d'administration des Unités d'enseignement et de recherche, puis, au deuxième et au troisième degré, conseils d'universités et Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

A une époque où M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux Universités, annonce son intention de développer l'autonomie accordée aux divers établissements d'enseignement supérieur, on mesure l'impact de telles élections.

Pourquoi en parle-t-on si peu ? Le fait qu'elles ne soient pas organisées au plan national, mais dans le cadre de chaque université, à des dates variables, y est pour beaucoup : un événement qui s'étale sur trois mois, novembre, décembre et janvier, n'est pas de nature à attirer les feux de l'actualité.

Autres raisons : l'absentéisme considérable enregistré chez les étudiants, phénomène que les observateurs interprètent volontiers comme un signe de désaffection. Les taux de participation, dans certains cas, n'atteignent que 10 à 15 p. cent. On sait que la loi d'orientation accorde des sièges aux étudiants au sein des conseils en proportion du nombre de votants. Le quorum n'avait pas été atteint l'an dernier : sur 5.700 sièges à pourvoir normalement dans les divers conseils d'U.E.R., 3.000 seulement avaient pu être attribués.

Les organisations étudiantes qui ont tendance à attribuer cet échec à l'absence de publicité officielle faite autour des élections, demandent que celles-ci aient lieu le même jour dans toute la France, et soient organisées de la même façon partout. Certaines parlent d'urnes mal indiquées, voire introuvables d'élections à la sauvette.

Du côté des ministères, on objecte qu'une « unification » des élections étudiantes s'opposerait au principe de l'autonomie des universités. Et l'on n'hésite pas à renvoyer la balle dans l'autre camp, en faisant valoir que si le scrutin ne mobilise pas la grande masse des étudiants, c'est peut-être lié à la véritable mosaïque des listes proposées aux électeurs.

En fait, les résultats de l'an dernier sont significatifs : en dehors de l'U.N.E.F. (mouvement pro-communiste dont les militants pèsent lourd dans des scrutins rendus intimes par le nombre des abstentions) qui obtient 23,6 p. cent des sièges, les résultats sont impossibles à analyser, car ils se rapportent souvent à des listes d'union locale d'origine complexe, voire souvent fantaisiste.

Certains mouvements, comme l'U.N.E.F.-A.J.S., trotskistes, prônent le boycott des élections pour des raisons stratégiques.

Nous avons demandé à deux grands syndicats étudiants, à l'Union nationale des étudiants de France (ex-renouveau proche du parti communiste), et la Fédération nationale des étudiants de France (indépendante de tout parti politique) de nous exposer le programme qu'ils proposent à leurs électeurs.

œuvre 29/11/74

J. M.

LES TROIS DIRECTIONS DE L'U.N.E.F.

Le collectif national de l'Union nationale des étudiants de France (U.N.E.F. ex-Renouveau) a fixé les actions qu'il comptait développer dans l'enseignement supérieur pour l'année scolaire. Estimant que les étudiants rencontreront cette année des difficultés accrues pour suivre leurs études dans des conditions normales, entend son président, M. René Maurice a annoncé, hier, que l'U.N.E.F. entend d'abord « aider massivement les étudiants pour chacun de leurs problèmes ». Cette aide se manifestera sous la forme de services : cinq mille logements et plus de dix mille emplois sont déjà mis à la disposition des étudiants, ainsi que des services centraux de renseignements, des photocopies de cours. Ce « secours aux étudiants » doit être renforcé.

Le collectif national veut également faire porter l'effort de l'Union sur

L'U.N.E.F. : une université ouverte à tous les bacheliers

L'U.N.E.F. — Ex-Renouveau demande notamment l'attribution d'une allocation d'études de 700 F par mois en moyenne « à tous ceux qui en ont besoin », un blocage des tarifs des cités et des restaurants universitaires, la construction immédiate de 10.000 chambres supplémentaires, l'amélioration de la qualité des repas, « l'animation culturelle des campus », la création de crèches pour les étudiants, l'attribution de cartes de demi-tarif sur les transports en commun, l'augmentation du nombre et du taux des bourses.

En matière d'enseignement proprement dit, les dirigeants de l'U.N.E.F. réclament la suppression des « numerus clausus » à l'entrée de l'université et le libre accès aux études supérieures quelles qu'elles soient, à tous les bacheliers. Pour promouvoir « un véritable contrôle continu des connaissances », ils demandent la réduction à 30 personnes maximum des effectifs de groupes de travaux dirigés, des enseignements de soutien, l'édition gratuite de photocopies. Il faut aussi, disent-ils, augmenter le budget consacré à l'université, pour créer de nouveaux postes d'enseignants, etc.

La valeur nationale des diplômes doit être maintenue note l'U.N.E.F. « Nous voulons des diplômes qui nous donnent une formation générale de haut niveau et une formation professionnelle complémentaire, et des débouchés correspondant aux besoins du pays. »

les élections universitaires. Cette année, les listes de l'U.N.E.F. seront largement ouvertes à tous les étudiants non-adhérents. Les « plates-formes de candidats » seront élaborées au niveau de chaque « amphithéâtre » « pour que les programmes soient l'émanation des étudiants et non de l'U.N.E.F. ».

A ce propos, le collectif national demande au secrétariat d'Etat aux universités de groupes les élections sur trois jours et non plus entre le 1er novembre et le 1er mars comme l'an passé.

René Maurice n'a pas caché que l'U.N.E.F. mettrait principalement l'accent jusqu'au début de 1975 sur les élections. Néanmoins, il entend développer « fac par fac, l'action sur les problèmes et les revendications de chaque U.E.R., de chaque université ».

*Quelle liste de P. un
10/11/74*

LES ELECTIONS UNIVERSITAIRES

L'U.N.E.F. est majoritaire dans la plupart des facultés

Les murs de nos facultés étaient parés d'affiches, les étudiants circulaient munis de tracts, le sol jonché de papiers, une houle de voix, telle était l'ambiance des halls pendant les élections, mercredi dernier. Les étudiants votaient pour leurs représentants au conseil d'U.R.E. dans les Universités I et II. Les couloirs sont maintenant propres et les murs lavés, nous allons essayer de dégager de ces élections tout d'abord les résultats et la poussée notable des suffrages de l'U.N.E.F. qui est majoritaire, ce qui a pour conséquence une chute des suffrages pour les « associations d'étudiants ».

Résultats :

Université III Paul-Valéry : elle sera appelée à voter l'année prochaine.

Faculté de Droit : inscrits : 3.126 ; votants : 1.498 (41 %) ; suffrages exprimés : 1.337 ; U.N.E.F. : 772 voix ; association d'étudiants : 657 voix ; royalistes : 19 voix.

Faculté de Sciences économiques : inscrits 1.249 ; votants : 339 ; suffrages exprimés : 425 ; U.N.E.F. : 257 ; Association étudiants : 183 ; divers : 53.

Faculté de Médecine : U.N.E.F. : 927 ; Association étudiants : 885.

Faculté des Sciences : U.N.E.F. : 19 sièges (les associations étudiants ne se sont pas présentées dans cette faculté).

UNIVERSITÉS

Soutien massif des étudiants à l'UNEF

Cherchez bien. Nul n'en a parlé. Ni grande presse, ni radio, ni télévision. Boycott total et conspiration du silence. Pourtant, elles ont bien eu lieu, ces élections. Aurions-nous rêvé ?

Non. La chose est certaine : dans la plupart des Universités — à l'exception de Paris qui doit s'exécuter en janvier — se sont dernièrement déroulées les élections aux conseils d'UER (Unité d'Enseignement et de Recherche) et d'Université. Et si l'on fut si peu prolix sur la chose, c'est qu'elles viennent de consacrer l'influence, l'autorité, la représentativité de l'organisation syndicale des étudiants : l'UNEF.

En effet, celle-ci (malgré le peu de publicité fait autour de l'événement, malgré nombre de tentatives d'intimidation à l'encontre de ses candidatures) a remporté la victoire dans

La Vie Ouvrière

(cine d'inspiration officielle) vient de marquer des points. Et conséquents : par rapport à l'an dernier, l'UNEF double ses voix tandis que s'effondrent à peu près partout les groupuscules réactionnaires. Qui plus est, vient s'ajouter à ce fait un accroissement sensible de la participation au scrutin. Valable pour l'ensemble des centres universitaires, ce résultat l'est surtout pour les plus importants (Lyon, Nancy, Toulouse, Aix, Grenoble, etc.).

« Par ce vote, les étudiants ont exprimé leur mécontentement », nous a dit René Maurice, président de l'UNEF. Ils ont aussi sanctionné massivement la politique du pouvoir et, a contrario, approuvé nos solutions : en premier lieu, l'allocation d'études, puis l'attribution de budgets décents aux facultés, enfin la création de diplômés à finalités professionnelles offrant de réels débouchés aux étudiants. On peut dire qu'il s'agit là du premier mouvement de masse exprimant la confiance envers notre organisation, depuis des années. M. Soisson, secrétaire d'état

aux UER : AUX élections universitaires qui se déroulent actuellement, les listes de l'UNEF « Aide et défense des étudiants » ont déjà remporté plusieurs succès.

IUT - Villefranche - Paris XIII : inscrits 564, exprimés 369. UNEF : 319 voix (80,9 %), 11 sièges. Liste locale : 43 voix. 1 siège.

UER-EPS-Nancy I : inscrits 151, exprimés 123. UNEF 123 voix, 6 sièges.

A Paris, les étudiants de HEC se sont mis en grève lundi pour protester contre l'augmentation des frais de scolarité.

Humanité
22 11 74

Les élections universitaires

Les élections pour le renouvellement des membres des conseils ont débuté cette semaine dans un certain nombre d'établissements supérieurs.

A l'IUT-Villetaneuse (Paris-XIII) sur 564 inscrits et 362 exprimés, la liste UNEF a obtenu 319 voix (80,9 %) et 11 sièges sur 12.

A l'UER d'éducation physi-

que de Nancy, pour 151 inscrits et 123 exprimés, l'UNEF obtient 123 voix et 6 sièges.

Ainsi les étudiants font-ils savoir leur accord avec le programme de l'UNEF : allocation d'études, budget de fonctionnement décent pour les universités, création de diplômés à finalité professionnelle assurant des débouchés aux étudiants.

ELECTIONS UNIVERSITAIRES : l'U.N.E.F. double ses voix

L'UNEF dénonce, dans un communiqué, l'attitude du secrétariat d'Etat aux Universités qui, « refusant de faire de grandes élections nationales... laisse perpétuer des actions antidémocratiques, des pressions et actions violentes afin d'empêcher la présence des candidats de l'UNEF au déroulement des élections dans les universités où l'UNEF est traditionnellement majoritaire ».

« Avec plus de 54 % des suffrages exprimés jusqu'alors, l'UNEF bénéficie déjà d'une avance sensible par rapport à l'an dernier, qui augure bien du résultat final. »

La progression des voix de l'UNEF est confirmée, en effet, par les résultats qui portent sur 105 UER (20,5 % du total des étudiants inscrits).

Ainsi, pour 123.341 étudiants inscrits, il y a eu 42.935 votants (soit 34,8 % contre 24,8 % l'an passé) et 38.112 exprimés.

Les candidats de l'UNEF obtiennent 20.631 voix, soit 54,13 % des exprimés contre 9.461 voix et 25,70 % l'an passé dans les mêmes UER.

L'UNEF progresse donc de plus du double de ses voix et de 28,43 % en pourcentage.

ELECTIONS UNIVERSITAIRES : 60 % des voix à l'U.N.E.F.

Les résultats des élections organisées dans les universités pour le renouvellement des conseils soulignent la progression très importante des suffrages recueillis par l'UNEF et confirment la confiance grandissante portée par les étudiants à leur syndicat.

Les derniers résultats, encore partiels, connus à la veille des vacances universitaires, portaient sur 291.425 inscrits, soit 48,57 % des étudiants appelés à voter.

Il y a eu 89.367 votants, soit une participation de 30,67 % (+ 6 % par rapport à l'an dernier). Le nombre des exprimés, s'élève à 77.725.

Sur ce total de suffrages d'exprimés l'UNEF obtient 47.118 voix, soit 60,62 % contre 23.658 et 25,7 % en 1973-1974.

Les autres listes totalisent 30.607 voix et 39,38 %.

Voici les résultats enregistrés par l'UNEF dans plusieurs grandes villes universitaires.

Aix-Marseille : 4.613 voix contre 2.973 en 1973 (+ 1.700 voix, + 55 %). Bordeaux : 2.182 contre 1.028 (+ 1.163 voix, + 113 %). Grenoble : 2.234 voix contre 1.504 (+ 1.300 voix, + 86,5 %). Lyon : 2.535 contre 1.622 (+ 1.450 voix,

+ 132 %) ; Montpellier : 3.765 contre 1.629 (+ 2.100, + 130 %) ; Nancy : 3.820 contre 1.917 (+ 1.900, + 99 %) ; Nice : 2.623 contre 1.297 (+ 1.300, + 102 %) ; Poitiers : 1.206 contre 404 (+ 800 voix, + 198 %) ; Strasbourg : 2.179 contre 1.145 (+ 1.000 voix, + 90 %) ; Toulouse I : 4.374 contre 2.590 (+ 1.800 voix, + 69 %).

la désaffection croissante des étudiants à l'égard des élections universitaires

Les élections pour désigner les représentants des étudiants aux conseils d'U.E.R. (Unités d'enseignement et de recherche) sont commencées depuis novembre 1974 dans les universités de province et se prolongeront jusqu'au milieu du second trimestre dans les universités parisiennes.

Après cinq ans d'application de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, cette année pourrait être celle de la transition. Entre 1969 et 1973, la participation des étudiants n'a cessé,

en effet, de décroître, passant de 52 % à moins de 25 %. Cette désaffection des étudiants pour les élections inquiète M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, qui entend relancer la participation dans les universités en suscitant, au besoin, une modification de la loi d'orientation. Les organisations estudiantines, de leur côté, semblent décidées, cette année plus que par le passé, à signifier leur attachement ou leur désintérêt pour les élections universitaires.

Les étudiants élisent au suffrage direct leurs représentants aux conseils d'U.E.R. La loi d'orientation prévoit pour ce scrutin un « quorum » de 60 % : « Si le nombre des votants est inférieur à 60 % des étudiants inscrits, le nombre de sièges attribué est fixé en proportion du nombre de votants, par rapport à ce chiffre. » En 1972-1973, 6 % des universités ont atteint ce quorum, alors que près de 60 % des universités n'atteignaient pas 30 % de participation (1). Fixé en fonction de ce pourcentage, le nombre d'étudiants siégeant aux conseils d'U.E.R. est donc très faible et sans commune mesure avec celui des enseignants, des chercheurs et des personnels non enseignants.

Les élus étudiants, malgré leur petit nombre, conservent cependant le droit d'être parmi eux leurs représentants aux conseils d'université ; cette seconde élection n'est pas, comme la précédente, assujettie au respect d'un quorum. Les représentants étudiants aux conseils d'université sont donc beaucoup plus nombreux, même si la participation à ces élections au « second degré » reste faible en moyenne.

Troisième degré dans l'élection : les étudiants membres des conseils d'université élisent leurs dix-sept représentants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER). Constitué pour la première fois en avril 1971, le CNESER devait être renouvelé en avril 1974. A la demande de la commission « réglementation et statuts » du CNESER, celui-ci a réclaté d'être élu au scrutin direct pour toutes les catégories de ses membres.

En attendant cette modification de statut qui réclame une révision de la loi d'orientation, le mandat de l'actuel CNESER a été prorogé jusqu'au 31 décembre 1975. Cette prolongation et l'élection éventuelle au suffrage universel direct ne résoudront pas pour autant toutes les difficultés que rencontre le CNESER. Ses élus étudiants pouvant assurer un mandat de trois ans sont rares. Les uns, en effet, quittent l'université, les autres deviennent assistants et continuent cependant pendant un an à exercer leur droit de représentation des étudiants.

Ainsi une demi-douzaine d'étudiants seulement ont-ils siégé aux dernières réunions du conseil. Le décret qui proroge le mandat des membres — publié au *Journal officiel* du 5 janvier — prévoit toutefois que des suppléants pourront être puisés dans les listes constituées lors de ces élections. Ceux des étudiants qui étaient alors au début de leurs études pourraient ainsi siéger au CNESER cette année. Mais, pour l'avenir, un raccourcissement du mandat paraît seul pouvoir assurer une représentativité effective (2).

La modification des statuts du CNESER pourrait être le point de départ d'une réforme plus générale des élections universitaires. Elles pourraient ainsi se dérouler au cours de deux journées communes pour l'ensemble de la

France, prenant ainsi un caractère national. A tous les niveaux (U.E.R., université, CNESER), les élections pourraient se dérouler au scrutin direct ; le quorum lui-même pourrait disparaître ; le vote, enfin, pourrait devenir obligatoire.

La progression de l'UNEF

Toutes ces possibilités sont étudiées actuellement au secrétariat d'Etat aux universités. Elles s'accordent, selon un membre du cabinet de M. Jean-Pierre Soisson, avec la « volonté du secrétaire d'Etat de relancer la participation étudiante ». Pourtant, elles se heurtent à un obstacle de taille : l'autonomie des universités. En attendant la révision de la loi d'orientation (un projet de loi pourrait être déposé au printemps devant le Parlement), le secrétaire d'Etat envisage la création d'un comité consultatif étudiant, qui pallierait les carences actuelles du CNESER, et la réédition de grandes réunions avec les organisations étudiantes nationales, semblables à celle de septembre 1974 (le *Monde* du 12 septembre 1974).

Ces organisations semblent, cette année plus que de coutume, décidées à utiliser les élections pour faire entendre leur voix, espérant ainsi étendre leur influence. En 1972-1973, en effet, 61 % des suffrages sont allés à des listes locales.

● L'UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE (UNEF ex-Renouveau) — animée par des étudiants de gauche — qui comptait en 1972-1973 28 % des élus étudiants aux conseils d'U.E.R., et 39 % aux conseils d'université, précise ainsi que « jamais une occasion semblable n'est donnée aux étudiants de donner leur avis ». Elle insiste, cette année, sur trois axes principaux de campagne : l'allocation d'études aux étudiants, leur avenir et le budget des universités. Tout en se félicitant d'avoir « recueilli plus de 50 % des suffrages exprimés jusqu'à présent », l'UNEF dénonce « des actions anti-démocratiques de pression et d'actions violentes » qui, selon elle, à Rouen, Nancy, Nantes, Bordeaux, Toulouse ont empêché le déroulement normal des élections, « là où l'UNEF est traditionnellement majoritaire ».

● L'ANEF (Association des étudiants en lettres, droit, sciences, sciences économiques et technologiques de France), réformiste, est née en octobre 1974 du regroupement du Comité de liaison étudiant pour la rénovation universitaire (CLERU), de l'Alliance des mouvements réformistes universitaires (AMRU) et du Comité de liaison des étudiants de Nancy (CLEN). devrait permettre dans les jours qui viennent la création du Comité de liaison des

(1) Une étude sur « La participation des étudiants aux élections universitaires » a été publiée dans la « Revue française de science politique » (octobre 1974).

(2) La représentation étudiante au CNESER, élue au printemps 1971, se composait ainsi : 7 UNEF, 2 CLERU (comité de liaison étudiant

étudiants de France (CLEF). Ce comité comprendrait, outre les membres de l'ANEF, cinq organisations corporatistes ou groupusculaires. L'ANEF, qui estime que « les mouvements réformistes nés de 1968 ont fait fonctionner la cogestion étudiante, prouvant ainsi qu'elle était possible », veut redonner aux étudiants le « vouloir et le pouvoir aux universités », et rétablir une « véritable communauté, s'exprimant par la cogestion ». Cette création a été dénoncée par l'UNEF, qui y voit une opération dirigée contre elle avec la bienveillance du secrétariat d'Etat. Au cabinet de M. Jean-Pierre Soisson, on ne cache pas, en effet, que le regroupement de plusieurs organisations réformatrices au sein de l'ANEF apparaît comme une solution satisfaisante pour équilibrer le poids de l'UNEF sur les élections universitaires.

● LA FEDERATION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE (FNEF), indépendante, qui comptait 1,50 % des élus aux conseils d'U.E.R. en 1972-1973 et 0,80 % aux conseils d'université, présente cette année des candidats « là où elle juge possible une action dans les conseils d'U.E.R. ou d'université », sur la base de la participation, de la régionalisation et des problèmes locaux.

● LE MOUVEMENT D'ACTION ET DE RECHERCHE CRITIQUE (MARC, proche de la C.F.D.T.), qui comptait en 1972-1973 0,70 % des élus aux conseils d'U.E.R. et 1,70 % aux conseils d'université, ne présente pas non plus de candidats dans toutes les universités. Il se limite pour sa part à participer aux élections « là où la liberté d'expression est impossible autrement » — le MARC cite ainsi le centre universitaire d'Assas — et « là où les conseils d'université peuvent encore décider la création d'instituts d'éducation permanente ».

● L'UNION NATIONALE INTERUNIVERSITAIRE (UNI), droite (0,80 % dans les conseils d'U.E.R. et 2,25 % dans les conseils d'université en 1972-1973), réclame « l'intégration de l'université dans la nation » et lutte contre la « prise en main de l'université par le parti communiste ». L'UNI, qui considère toujours que « l'université est malade », déclare participer aux élections pour « ne pas laisser la place libre à l'UNEF, déjà très puissante ».

● De son côté, l'UNEF-UNITE SYNDICALE (animée par les trotskystes de l'Alliance des jeunes pour le socialisme) se refuse, cette année encore, à participer aux élections « tant que n'est pas levé le prétexte de la loi d'orientation ». Cette « autre UNEF » organise une campagne pour le boycottage des élections, visant à faire comprendre aux étudiants « la faiblesse de leur liberté de manœuvre au sein des conseils ».

ANDRÉ MEURY.

pour la rénovation universitaire). 1 AMRU (Alliance des mouvements réformistes universitaires), 1 MARC (Mouvement d'action et de recherche critique), 1 UNI (Union nationale

SOLDATS : le procès des « trois de Draguignan »

PROTESTATION DU COLLECTIF NATIONAL DE L' U;N.E.F.
A CENSIER LE DIMANCHE 5 JANVIER 1975 .

<< Le Collectif National de l'U.N.E.F. réuni à Paris le 5 janvier 1975, s'indigne du procès qui se prépare à Marseille contre les trois soldats de Draguignan.

Il s'en inquiète d'autant plus que ce cas n'est pas isolé et des brimades et sanctions ont déjà été prises à l'encontre d'autres soldats.

Il considère qu'au moment où le gouvernement se targue de vouloir libéraliser le statut du soldat, le procès s'offre comme un flagrant démenti à cette volonté.

Il exige que soit réellement reconnus et garantis les droits démocratiques des soldats citoyens à part entière.

Pour l'heure, le Collectif National demande l'arrêt immédiat de toutes les poursuites engagées à ce jour et saisira la Commission Armée Jeunesse dans ce sens. >>

Paris, le 6 janvier 1975

L'UNEF COMMUNIQUE ...

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 04/74-75

Une délégation officielle des étudiants portugais, membres de la commission PRO - UNEP (Union Nationale des Etudiants Portugais), a rencontré dans le cadre de l'Union Internationale des Etudiants une délégation de l'Union Nationale des Etudiants de France, à son siège national à Paris.

La délégation portugaise a fait part de la participation des étudiants dans la lutte pour une réforme générale et démocratique de l'enseignement, s'insérant dans la lutte du peuple portugais pour la démocratisation de la société et le progrès social.

L'U.N.E.F. a fait part de sa solidarité au peuple et aux étudiants portugais et leur a souhaité plein succès pour leur lutte libératrice.

Les deux délégations se sont félicitées des accords intervenus pour un règlement positif de la décolonisation en Guinée Bissau et au Mozambique ; elles ont souhaité qu'une solution rapide soit trouvée en Angola, afin de lui permettre d'accéder à l'indépendance.

Les deux délégations ont décidé d'intensifier leurs relations communes et ont convenu d'échanger des délégations de travail dans les mois prochains.

La délégation portugaise a remercié l'U.N.E.F. pour son accueil chaleureux ainsi que pour les informations qu'elle lui a fournies concernant son activité en France.

Fait à Paris le 16 septembre 1974

DECLARATION COMMUNE

=====

L'UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE (U. N. E. F.)
LA FEDERATION DES RESIDENTS UNIVERSITAIRES DE FRANCE (F. R. U. F.)
L'UNION DES GRANDES ECOLES (U. G. E. -U. N. E. F.)
LA FEDERATION DE L'EDUCATION NATIONALE (F. E. N. - C. G. T.)
L'UNION NATIONALE DES SYNDICATS C. G. T. DES C. R. O. U. S.
LE SYNDICAT NATIONAL DE L'ADMINISTRATION UNIVERSITAIRE (S. N. A. U. FEN)
LE SYNDICAT NATIONAL DES AGENTS DES CITES ET DES RESTAURANTS UNIVERSITAIRES (S. N. A. C. R. U. -F. O.)

L'U. N. E. F., la F. R. U. F., l'U. G. E., la F. E. N. CGT, l'Union nationale des Syndicats CGT des C. R. O. U. S., le S. N. AU. (FEN), Le S. A. U. R. U. (F. O.), expriment leurs plus vives protestations contre les hausses décidées par le Secrétaire d'Etat aux Universités, concernant les tickets de Restaurant Universitaire, et les redevances des Cités Universitaires.

Ils estiment intolérable, de faire supporter aux étudiants et au personnel des C. R. O. U. S., et en particulier, au personnel ouvrier, le désengagement financier délibéré du Gouvernement en matière d'Oeuvres Universitaires. Non seulement cette politique lèse gravement le pouvoir d'achat des étudiants mais, elle met dangereusement en cause le maintien de l'emploi du personnel ouvrier, tout en n'apportant aucune amélioration aux conditions de travail désastreuses des salariés des restaurants universitaires et des cités universitaires.

L'U. N. E. F., la F. R. U. F. et l'U. G. E. se déclarent solidaires des revendications des syndicats de personnel, notamment en ce qui concerne la nécessaire prise en charge des salaires du personnel ouvrier des C. R. O. U. S. par l'Etat.

La FEN CGT, le SNAU (FEN), le S. N. A. C. R. U. (F. O.) l'Union Nationale des Syndicats C. G. T. de s C. R. O. U. S. appuient le mot d'ordre de boycottage des Restaurants Universitaires lancé par l'U. N. E. F., la F. R. U. F. et l'U. G. E. pour le mardi le 1^{er} octobre, premier jour des hausses.

Les intérêts des étudiants et du personnel sont convergents. Ensemble, ils riposteront aux mesures immédiates de hausse du Ministère, et s'opposeront à toutes décisions visant au démantèlement des Oeuvres Universitaires et à les rentabiliser en licenciant du personnel ouvrier (LIMOGES, TOULOUSE) et à les mettre sous la coupe des intérêts privés.

Paris, le 1 octobre 1974

DECLARATION DE L'UNEF A LA SUITE DU BOYCOTT DES RESTAURANTS UNIVERSITAIRES -
1er OCTOBRE 1974

Alors que la rentrée n'est pas encore effectuée, 60 à 80% des étudiants ont boycotté les restaurants universitaires ce midi, à l'appel de l'UNEF, la FRUF et l'UGE, pour protester contre les hausses.

Le boycott a été suivi comme suit : selon les informations parvenues à cette heure.

Dans la région parisienne

Censier : 100% - Nanterre : 100% - Antony : 100% - Orsay : 75%
St Maur - Créteil : 60% - St Denis Villetaneuse : 50% - Jussieu : 40%
Vincennes : 40%.

Pour la province

Limoges : 80% - Aix : 70% - Nancy : 70% - Grenoble : 70%
Toulouse : 70% - Metz : 70% - Lyon : 50% - Montpellier : 50%
Nice : 40%.....

Le Bureau national de l'UNEF considère que ces actions constituent un premier avertissement de poids au secrétariat d'Etat aux universités contre les hausses décidées et les menaces de démantèlement des oeuvres universitaires, confirmées par les déclarations de monsieur J.Pierre Soisson à Dijon le 30 septembre.

Les seules mesures susceptibles d'améliorer réellement la vie des étudiants, sont celles qui ont été dégagées lors du colloque étudiant du début septembre.

Il est temps que monsieur Soisson se prononce pour leur application, c'est cette réponse que l'UNEF, la FRUF et l'UGE iront chercher chez le secrétaire d'Etat aux universités, le jeudi 3 octobre.

DECLARATION DE RENE MAURICE

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 17/74-75

PRESIDENT DE L U.N.E.F.

Accompagné de Michel LAURENT, Président de l'Union des Grandes Ecoles, de Michel SOLLIGNAC, président de la FRUF, j'ai rencontré J.Pierre SOISSON secrétaire d'Etat aux Universités, le jeudi 3 octobre;

Une nouvelle fois, j'ai fait observer au ministre l'augmentation considérable du coût de la vie et des études, encore accrue par les hausses des tarifs des oeuvres universitaires qu'il vient de décider, et qui d'ores et déjà ont annulé pour moitié les augmentations de bourses du mois de septembre.

Je lui ai fait remarquer qu'il s'ensuivait pour tous les étudiants, des conséquences graves allant même jusqu'à remettre en cause pour beaucoup leur rentrée à l'université ou la poursuite de leurs études, dans la mesure où près de 700.000 étudiants ne bénéficient d'aucune aide de l'Etat.

Je suis intervenu auprès du ministre afin qu'il annule les hausses qu'il avait décidées, puisque, confirmées par le soutien que nous ont apporté les personnels des CROUS, ainsi que les 60.000 étudiants qui ont participé au boycott du 1er octobre, d'autres mesures pouvaient être prises immédiatement (budgétisation du personnel, remboursement de la TVA...)

Je lui ai demandé de mettre donc en application dès cette rentrée, les mesures immédiates, retenues par le colloque étudiant qu'il avait convoqué début septembre, afin d'augmenter le minimum de ressources des étudiants.

Le Ministre a précisé que la réforme des conditions de vie qu'il préparait n'entrerait en vigueur qu'à la rentrée 75 et que "les étudiants ne recevraient pas un sou de plus jusqu'à la fin de l'année".

De la même façon, J.Pierre SOISSON, s'il s'est déclaré favorable aux au projet de réforme pédagogique de l'Université Paris 13 visant à assurer des débouchés réels aux étudiants, a refusé d'accorder le contingent de 500 bourses, réclamé par le Conseil d'Université, et indispensable à la mise en oeuvre de la réforme, alors même que des négociations devaient s'ouvrir sur ce sujet.

Voilà qui dénote une très curieuse conception de la concertation de la part du ministre. Le Secrétariat aux Universités doit, dès cette rentrée discuter le contenu de la plate forme immédiate que nous proposons. Il en va de la possibilité pour des centaines de milliers d'étudiants d'effectuer ou non des études.

Aussi, l'U.N.E.F. en accord avec la FRUF et l'U.G.E. engage tous les étudiants à manifester sous toutes les formes leur exigence de voir décider les mesures immédiates nécessaires, pour assurer à chaque étudiant, un minimum vital garanti, de voir s'ouvrir des négociations véritables avec le Secrétariat aux universités pour améliorer leur sort.

Lors de son collectif national qui se réunira à Paris les 12 et 13 octobre prochains, l'U.N.E.F. décidera alors de la suite nationale à donner à cette fin de non recevoir du ministre.

Paris le 7 octobre 1974

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 25/74-75

=====

La situation des étudiants et de l'université en cette rentrée se caractérise par une augmentation sans précédent du SALARIAT étudiant, l'asphyxie financière et généralisée des universités et la crise de débouchés que connaissent les étudiants.

Cette situation est le fruit d'une politique délibérée qui vise à réduire le nombre des étudiants en aggravant la sélection sociale, à réduire la prise en charge financière des Universités par l'Etat, en imposant un budget d'austérité, à organiser le manque de débouchés des étudiants en refusant d'accorder les postes nécessaires aux besoins du pays et en supprimant les rares diplômes donnant une formation professionnelle.

Cette situation, les étudiants n'en veulent plus : ils veulent que cela change réellement, ils veulent une autre vie d'étudiant.

- Ils réclament une allocation d'études, pour tous ceux qui en ont besoin, seule solution pour mettre fin au Salarlat étudiant.

- Ils réclament un autre budget des Universités permettant à celles-ci de résoudre leur déficit et de fonctionner correctement.

- Ils réclament le maintien et l'extension des Services des CROUS, afin de préserver et d'améliorer leur pouvoir d'achat.

- Ils réclament le maintien des diplômes nationaux et la création de diplômes à finalité professionnelle.

C'est pour voir satisfaites ces revendications que l'UNEF appelle les étudiants à se prononcer massivement lors des prochaines élections universitaires pour les listes "Aide et défense des étudiants" ;

C'est pour voir satisfaites ces revendications que l'UNEF appelle les étudiants à participer massivement aux actions du 19 novembre prochain, notamment lors des manifestations organisées par les Syndicats de travailleurs.

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 21/74-75

CONCERNANT L'OFFICE DU TOURISME UNIVERSITAIRE ET SCOLAIRE

Traversant une crise depuis un an, l'Office du Tourisme Universitaire et Scolaire, est aujourd'hui en voie de liquidation.

Créé par l'UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE (UNEF) et par l'UNION DES GRANDES ECOLES (UGE), l'OTUS a eu pour vocation d'offrir aux étudiants les plus modestes, des voyages et des séjours en FRANCE et à l'étranger.

L'OTUS ayant été par la suite transformé en fondation, les étudiants sont devenus minoritaires, au sein du Conseil d'Administration, la direction étant sous la responsabilité des Ministères de l'Education Nationale et des Affaires Etrangères, du Secrétariat à la Jeunesse et au Sport, de la Direction Générale du Tourisme et du Centre National des Oeuvres.

Depuis 1971, le syndicat étudiant a été écarté de fait, du Conseil d'Administration. L'absence de subventions gouvernementales le refus d'associer les étudiants à la marche de l'Organisme, ont eu pour conséquence, une dégradation de la situation financière dans le contexte des difficultés, rencontrées par le Tourisme social en général.

Quand la situation devint dramatique, en février 1974, on fit à nouveau appel à l'U. N. E. F. et à l'U. G. E., pour résoudre la crise. On a donc recherché la caution des étudiants, tout en cachant la réalité et la gravité de la situation. C'est ainsi que les administrateurs de l'U. N. E. F. et de l'U. G. E. furent informés, le 25 septembre dernier, du passif réel de la fondation, se montant à F. 6 millions trois cent mille, contre deux millions trois cent mille francs annoncés en juin 1974, en Conseil d'Administration.

L'UNEF et l'UGE soulignent clairement la responsabilité du Gouvernement dans la crise de l'OTUS. Il lui appartenait de donner les moyens nécessaires à l'OTU pour la poursuite de ses activités.

C'est la solution de la liquidation qui a été choisie, contre l'avis des Administrateurs de l'U. N. E. F. et de l'U. G. E. Les activités et les contrats ont été interrompus dès le 26 septembre, sans l'avis du Conseil d'Administration.

Le personnel a été licencié le 10 octobre malgré le rejet par le Conseil d'Administration de la dissolution de la fondation. La situation est claire : la liquidation de l'OTUS existe aujourd'hui, du fait de l'attitude gouvernementale pendant plusieurs années. L'UNEF se déclare solidaire de l'action de personnel pour la sauvegarde de leur droit à l'emploi, pour le droit au reclassement avec maintien des avantages acquis. Concernant les services rendus aux étudiants par la fondation, les ministères concernés ont fait la preuve de leur incapacité. C'est pourquoi l'UNEF et l'UGE prendront toutes les responsabilités qui leur incombent en ce domaine.

PRESSE... PRESSE... PRESS

75/10/74
2/10/74
Figue

Opération sandwich hier, devant les « restau-U »

Une lune de miel entre le secrétariat d'Etat aux universités et l'U.N.E.F. (ex-Renouveau) n'aura pas duré très longtemps.

Au lendemain du colloque sur l'aide aux étudiants, M. René Maurice, président de ce mouvement, déclarait : « La ballé est maintenant dans le camp de M. Jean-Pierre Soisson. »

Sans nouvelles des réflexions du secrétaire d'Etat, sinon une augmentation du ticket de restaurant universitaire — il est passé hier de 2,15 F à 2,45 F — le syndicat étudiant a repris l'initiative des opérations.

En signe de protestation contre cette hausse de 30 centimes il a organisé hier un « boycottage national » avec la F.R.U.F. (résidents) et l'U.G.E. (grandes écoles). La F.N.E.F. s'y était au contraire opposée.

A Censier, l'un des seuls restaurants parisiens ouverts, les militants invitaient les étudiants, à grand renfort de mégaphone, à les suivre dans leur action.

Entre les groupes, des étudiants circulaient, bulletin d'adhésion à l'U.N.E.F. sous le bras et badge à la boutonnière. Selon les syndicalistes, la petite phrase en lettres rouges qui y

figure : « Soisson, ta hausse fait déborder le vase », sera le slogan-vedette du trimestre.

Devant les portes fermées des volontaires faisaient office de serveuses pour vendre à bas prix des sandwiches confectionnés à la hâte. A deux pas, un groupe dissident dénonçait le procédé qui « sert à remplir les caisses de l'U.N.E.F. ». De temps en temps, un cyclomotoriste vient chercher des vivres « pour la fac' Jussieu où les gars sont affamés ».

Entre étudiants, des discussions politiques tentaient de s'engager, parfois sur des sujets fort éloignés de la condition étudiante : « Je te parle du Chili, tu me réponds Seconde Guerre mondiale... »

Sous les yeux du cuisinier désœuvré, une militante analyse la situation. Première action de l'année universitaire ce boycottage est un premier pas vers une cristallisation mécontentement des étudiants. Une augmentation de 30 centimes, c'est peu de chose, mais pour la qualité des repas, c'est toujours trop... Que Soisson vienne donc juger sur place. Nous lui prêterons volontiers un ticket de repas !

Le mouvement semble avoir été assez largement suivi : Paris, par exemple, 119 restaurants ont été servis hier au « riau-4 » de Censier contre 11 la veille, à Nanterre 39 contre 92.

Ph. C

LE BOYCOTT QUOTIDIEN DES RESTAURANTS UNIVERSITAIRES 2/10/74

D'après l'Union nationale des étudiants de France (UNEF - ex-Renouveau), le boycottage des restaurants universitaires, prôné par trois organisations étudiantes pour protester contre la hausse des tarifs des repas, a été très largement suivi hier.

A Paris, le mot d'ordre lancé par l'U.N.E.F., la F.R.U.F. et l'U.G.E. a été suivi à 100 % à Censier, Nanterre et Antony, à 75 % à Orsay et à 50 % à Jussieu et à Vincennes.

En province, les étudiants ont délaissé les restaurants universitaires à 90 % à Limoges, 80 % à Grenoble, 70 % à Toulouse et Nancy et à 60 % à Lyon.

U.N.E.F. : « M. Soisson a une curieuse conception de la concertation »

déclare René MAURICE

Les présidents de l'UNEF, l'Union des Grandes écoles et de la Fédération des résidents universitaires de France ont rencontré J.-P. Soisson, secrétaire d'Etat aux Universités le jeudi 3 octobre.

René Maurice, président de l'UNEF, a fait la déclaration suivante :

« Une nouvelle fois j'ai fait observer au ministre l'augmentation considérable du coût de la vie et des études, encore accrue par les hausses de tarif des œuvres universitaires qu'il vient de décider et qui d'ores et déjà ont annulé de moitié les augmentations de bourses du mois de septembre. Je lui ai fait remarquer qu'il s'ensuivait pour tous les étudiants des conséquences graves, allant même jusqu'à remettre en cause pour beaucoup leur entrée à l'université ou la poursuite de leurs études, dans la mesure où près de 700.000 étudiants ne bénéficient d'aucune aide de l'Etat. Je suis intervenu auprès du ministre afin qu'il annule les hausses qu'il avait décidées puis confirmées, par le sou-

lien que nous ont apporté les personnels des CROUS ainsi que les 60.000 étudiants qui ont participé au boycottage du 1er octobre, mesures qui pouvaient être prises immédiatement (budgétisation du personnel ; remboursement de la TVA, etc.). Je lui ai demandé de mettre donc en application dès cette rentrée les mesures immédiates retenues par le colloque étudiant qu'il avait convoqué début septembre afin d'augmenter le minimum de ressources des étudiants. Le ministre a précisé que la réforme des conditions de vie qu'il préparait n'entrerait en vigueur qu'à la rentrée 1975 et que « les étudiants ne recevraient pas un sou de plus d'ici à la fin de l'année. »

(...) Voilà qui dénote une bien curieuse conception de la concertation de la part du ministre, a ajouté R. Maurice. Le secrétariat à l'Université doit dès cette rentrée discuter le contenu de la plate-forme immédiate que nous proposons. Il en va de la possibilité pour des centaines de milliers d'étudiants d'effectuer ou non des études sérieuses. »

Humanité 8/10/74